

Enquête sur les impacts de la crise de la COVID-19 sur le secteur des arts et de la culture et la transformation des organisations culturelles

Frédéric Laurin, Ph.D en économie

Professeur en économie, École de gestion
Chercheur à l'Institut de recherche sur les PME

William Nicholls, MBA gestion des PME,

Assistant de recherche, Institut de recherche sur les PME (UQTR)

JANVIER 2021



C

S — Y — N — A — P — S — E

Faits saillants

Cette enquête porte sur 596 organisations et travailleurs autonomes dans le secteur des arts et de la culture au Québec, sondés entre le 5 octobre 2020 et le 12 décembre 2020. Toutes les régions administratives du Québec sont représentées, sauf le Nord-du-Québec.

L'impact économique de la crise de la COVID-19 sur le secteur des arts et de la culture est majeur :

- **Arrêt des activités.** Près de 70% des organisations culturelles ont indiqué avoir mis à l'arrêt plus de 50 % de leurs activités.
- **Contrats et productions.** 28,2 % des organisations ont subi une forte diminution de leurs contrats ou de leur production, tandis que 73,4% des travailleurs autonomes ont subi une baisse de plus de 50% du nombre de contrats ou de projets obtenus/signés, dont plus du quart (27,3%) ayant perdu 100% de contrats/projets.

Revenus et financements. Cet impact a des répercussions importantes sur les revenus et les sources de financement.

- **Revenus autonomes.** 84,1% des organisations culturelles ont connu une diminution des revenus autonomes, dont 53,1% avec une baisse de plus de 75%.
- **Fonds privés.** Concernant les fonds privés, incluant les commandites, les partenariats et les revenus philanthropiques (dons), 47,7% des organisations culturelles ont subi des baisses, dont 20,6 % subissant une baisse de plus de 76 %.
- **Financement public.** Cependant, le financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.) semble avoir été relativement maintenu pendant la crise par rapport aux autres sources de revenus et de financement. En effet, 50,5 % des organisations culturelles affirment que leur financement public a été maintenu ou encore qu'ils ont même connu une hausse.
- **Revenus des travailleurs autonomes.** 58,9% ont subi une réduction de leurs revenus de plus de 50%, dont 37,9% avec une baisse de plus de 75%.

Emploi. Compte tenu de l'arrêt des activités et la chute des contrats et des productions, l'impact sur l'emploi est important, quoique moins marqué relativement aux autres impacts économiques :

- **Licenciements.** Plus de 29,2% des organisations culturelles (ayant des employés en 2019) ont procédé entre 1 et 5 licenciements depuis le début de la crise, et 20,6% s'étant départi de plus de 5 personnes. En moyenne, les licenciements représentent 25,6% de l'emploi relativement à leur nombre d'employés en 2019. En particulier, 20,2% des organisations ont licencié plus de 41% de leur personnel, y compris 8,2% ayant licencié 100% de leurs employés.
- Il y a quand même une bonne nouvelle sur le front de l'emploi puisque 50% des organisations culturelles (ayant des employés en 2019) n'ont licencié aucune personne.
- **Employés temporaires et contractuels.** De plus, la majorité des répondants (63%) ont dû réduire l'embauche d'employés temporaires/contractuels, la plupart (28%) dans une

fourchette entre 1 et 5 personnes. Par contre, 37% n'ont pas eu à mettre fin à l'embauche de ce type de personnel.

Incertitudes et difficultés à prévoir. L'arrêt des activités, les baisses de revenus qui s'en suivent, ainsi que les incertitudes liées à l'évolution des conditions sanitaires et des mesures de confinement dans les prochains mois font en sorte qu'un grand nombre de répondants ont de la difficulté à prévoir leurs projets à court terme :

- **Projets ou productions dans les prochains mois.** Effectivement, 67,3 % des répondants (organisations et travailleurs autonomes) pensent réduire, reporter ou abandonner des projets ou des productions, dont 51,5 % déclarant devoir abandonner plus de la moitié de leurs projets dans les prochains mois.
- **Projets d'investissements.** L'impact sur les projets d'investissement n'est pas aussi marqué cependant. Seulement 15,9 % des organisations affirment qu'ils devront fortement réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets d'investissement (infrastructures, rénovation de bâtiment, etc.) à cause de la conjoncture économique actuelle, par rapport à leur planification pré-COVID. À l'opposé, la même proportion estime qu'ils maintiendront les mêmes niveaux ou encore qu'ils augmenteront leurs investissements. Notons cependant que 52,7 % des répondants ont affirmé que cette question ne s'applique pas à leur organisation.

Moral des entreprises et anticipations. Le niveau d'optimisme des répondants concernant le développement de leur organisation (ou la situation de leurs affaires pour les travailleurs autonomes), la conjoncture économique en général ainsi que la situation sanitaire est relativement faible, surtout en comparaison avec d'autres secteurs d'activité. Ces niveaux d'optimismes sont mesurés par les répondants sur une échelle de 1 à 7 (1 = très pessimiste à 7= très optimiste).

- **Développement de leur organisation.** Concernant le développement de leur organisation, 48,5 % des répondants se montrent plutôt pessimistes contre 26,3 % des répondants plutôt optimistes, avec un niveau en moyenne de 3,49 sur l'échelle de 1 à 7.
- **Conjoncture économique générale.** Concernant la conjoncture économique générale, 64,4 % des répondants sont plutôt pessimistes avec un niveau moyen de 2,91 sur l'échelle de 1 à 7, un niveau plus pessimiste que pour le développement de leur propre organisation.
- **Situation sanitaire.** Concernant la situation sanitaire, le niveau d'optimisme est un peu plus élevé que pour la conjoncture économique, mais encore une fois plus faible que pour le développement de leur organisation alors que 52,3 % des répondants sont plutôt pessimistes, avec un niveau moyen de 3,32 sur l'échelle de 1 à 7.
- Il est peut-être quelque peu rassurant de constater que certains répondants affichent un optimisme relativement plus élevé sur la situation de leur propre organisation que sur les conditions de l'environnement externe (conjoncture économique et situation sanitaire).
- Le niveau d'optimisme des travailleurs autonomes est inférieur à celui des organisations pour chacun de ces trois aspects.

Impacts spécifiques. Outre les précédents impacts économiques, nous avons demandé aux répondants (organisations et travailleurs autonomes) d'indiquer à quel degré ils ont été touchés par d'autres impacts spécifiques liés à la crise de la COVID. Les principaux impacts spécifiques sont les suivants, en ordre d'importance (entre parenthèses, le pourcentage des répondants ayant subi fortement ou très fortement ces impacts) :

1. **Difficultés à prévoir et à organiser** les activités et les productions dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires (73,7 %);
 2. Crainte de **perdre des contrats et de la clientèle** dans les prochaines semaines (55,9 %);
 3. Des impacts liés à la **santé psychologique** du personnel (sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit au climat de travail et/ou à la productivité) (46,3 %) ou du gestionnaire principal (la santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du gestionnaire principal sont inquiétants) (41,1 %).
- S'agissant spécifiquement des organisations, on doit ajouter à cette liste la crainte de **perdre des commandites ou des appuis philanthropiques** dans les prochains mois (38,6 %).
 - S'agissant spécifiquement des travailleurs autonomes, on note aussi que leur **niveau de créativité** est affecté par la situation (46,7 %).
 - Globalement, les données pour les travailleurs autonomes montrent un niveau d'impacts spécifiques plus aigu par rapport aux organisations, en particulier concernant la crainte de devoir cesser leurs activités de travailleurs autonomes, le niveau de liquidités, le niveau de créativité et le sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du travailleur.
 - Par contre, 45,6 % des répondants (organisations et travailleurs autonomes) estiment avoir peu ou pas de **risque de faillite/fermeture (cession des activités** pour les travailleurs autonomes), et 37,9 % ne semblent pas avoir de **problèmes de liquidités** graves, c'est-à-dire la capacité financière à pouvoir payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.). Même si ce sont des impacts subis de moindre façon en moyenne par les répondants, c'est tout de même 21,5 % et 25,2 % respectivement d'entre eux qui ressentent fortement ou très fortement ces impacts. Aussi, concernant spécifiquement les organisations, le **niveau d'absentéisme du personnel** en ce moment ne semble pas être un impact important.

Transformation et adaptation. Nous avons également documenté la mise en œuvre par les organisations et les travailleurs autonomes d'actions stratégiques diverses visant à se transformer et à s'adapter à la situation de crise, mais aussi à mieux se préparer à l'éventuelle relance économique post-confinement. Les principales actions stratégiques mises en œuvre par les répondants sont les suivantes, en ordre d'importance (entre parenthèses, le pourcentage des organisations ayant fortement ou très fortement mis en œuvre ces actions) :

1. La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles **règles sanitaires** et la distanciation sociale (53,2 % au total, ce pourcentage montant à 69,7 % pour les organisations spécifiquement).
2. Le développement de **nouveaux projets, services ou prestations** (43,6 %) et le développement de **nouveaux modèles d'affaires** ou de **nouveaux marchés** (37,2 %).

- S'agissant spécifiquement des organisations, on doit ajouter à cette liste l'accélération de **la transformation numérique** (site web, site transactionnel, logiciels, informatisation, visites virtuelles, etc.) (45,5 %).
- S'agissant spécifiquement des travailleurs autonomes, on note que pour 34,2 % des travailleurs autonomes, la **nature de leurs tâches quotidiennes** a fortement ou très fortement évolué en conséquence de la crise.
- Aussi, plusieurs travailleurs autonomes (42,6 %) ont fortement ou très fortement profité de la pause sanitaire pour **acquérir de nouvelles compétences**, ce qui est un net contraste avec la faible part de 20,9 % des organisations qui ont accéléré fortement ou très fortement la formation du personnel.
- Les actions les moins mises en œuvre par les organisations sont l'accélération des investissements en matière de **développement durable**, la **formation du personnel** (formation continue) ainsi que le renfort des liens avec ses **fournisseurs, prestataires ou contractuels**.

Mesures gouvernementales : Concernant les programmes de soutien mis en œuvre par les gouvernements fédéral, provincial et/ou municipal en raison de la COVID-19, 70,1 % des répondants ont bénéficié de l'une ou l'autre de ces mesures d'aide.

- Alors que le secteur des arts et de la culture est l'un des plus touchés parmi tous les secteurs d'activité au Québec, ce pourcentage de bénéficiaires est nettement en dessous d'autres secteurs d'activité pourtant relativement moins touchés par la crise.
- Parmi les répondants non bénéficiaires, la principale raison est qu'ils ne semblent pas **se qualifier pour ces programmes**, un motif évoqué par 50 % des non-bénéficiaires, et plus spécifiquement 59,3 % des organisations et 43 % des travailleurs autonomes.
- Le sentiment général des répondants à l'égard de la **capacité des programmes à répondre à leurs besoins particuliers** est moyennement faible. 37,2 % des répondants ne se disent pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cet aspect des programmes, contre seulement 19 % qui se montrent en accord.
- Ce niveau d'insatisfaction envers les mesures gouvernementales est encore plus marqué chez les travailleurs autonomes.
- Les répondants (organisations et travailleurs) estiment d'ailleurs que les **programmes ne sont pas adaptés aux réalités du secteur des arts et de la culture**. On évoque notamment 1) des problèmes d'inéligibilité en fonction du type d'organisation, de missions ou d'activités; 2) les critères d'admissibilité sont trop contraignants; 3) l'insuffisance des montants d'aide pour couvrir les besoins actuels et futurs; 4) la complexité des demandes et le manque d'information. On regrette que les programmes ne prennent pas en charge certaines dépenses d'administration des organisations.
- Du côté des travailleurs autonomes, plusieurs répondants estiment que les aides sont mieux adaptées aux organismes qu'aux artistes, ou encore que l'aide acheminée aux organismes « ne se rend pas aux artistes ».

Table des matières

Faits saillants	2
Liste des tableaux	7
Liste des figures	8
Introduction.....	10
Profil des répondants	11
Statut des répondants	11
Autres caractéristiques de l'échantillon.....	12
Répartition régionale.....	12
Répartition sectorielle	13
Impact de la crise.....	14
Arrêt des activités.....	15
Contrats et productions.....	16
Revenus et financement.....	17
Projets et productions à venir	19
Investissements	20
Chômage et licenciements	21
Impact sur le moral des organisations	23
Impacts spécifiques de la crise :	26
Impacts spécifiques pour les organisations.....	29
Impacts spécifiques pour les travailleurs autonomes	30
Transformation et adaptation des organisations.....	34
Transformation et adaptation des organisations.....	34
Transformation et adaptation des travailleurs autonomes	37
Transformation et adaptation : portrait global.....	39
Mesures gouvernementales de soutien face à la crise de la COVID-19 pour l'industrie culturelle	41
Types de soutiens reçus par les organisations	43
Types de soutiens reçus par les travailleurs autonomes	44
Niveau de satisfaction envers les mesures de soutien.....	45
Écosystème culturel.....	52
Conclusion et recommandations.....	55
Annexe 1 : Questionnaire d'enquête	58
Annexe 2 : Profil statistique des répondants	68
Chiffre d'affaires	68
Âge.....	68
Activités d'innovation, de recherche et développement (R&D) et de création.....	69

Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition régionale des répondants.....	12
Tableau 2. Licenciements dans les organisations	21
Tableau 3. Employés temporaires/contractuels et organisations. Nombre d'employés temporaires/contractuels non embauchés dus à la COVID-19 par les organisations.....	22
Tableau 4. Chômage et licenciements dus à la COVID-19 dans les organisations	22
Tableau 5. Niveau d'optimisme , moyenne de l'échelle de 1 (très pessimiste) à 7(très optimiste), en ordre du niveau moyen d'optimisme.....	23
Tableau 6. Impacts spécifiques-Total de l'échantillon. Impacts spécifiques ressentis le plus fortement, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5, organisations et travailleurs autonomes.....	26
Tableau 7. Impacts spécifiques organisations. Impacts spécifiques ressentis le plus fortement dans les organisations, en ordre d'importance de la moyenne de l'échelle de 1 à 5	29
Tableau 8. Impacts spécifiques travailleurs autonomes. Impacts spécifiques ressentis le plus fortement dans les travailleurs autonomes, en ordre d'importance de la moyenne de l'échelle de 1 à 5	30
Tableau 9. Transformation et adaptation organisations. Actions de transformation ou d'adaptation des organisations face à la crise	34
Tableau 10. Transformation et adaptation travailleurs autonomes. Actions de transformation ou d'adaptation des travailleurs autonomes face à la crise.....	37
Tableau 11. Actions de transformation ou d'adaptation des répondants face à la crise, ensemble des répondants.....	39
Tableau 12. Pourcentage des répondants ayant bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19	41
Tableau 13. Motifs pour lesquels les répondants n'ont pas bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal (% des répondants n'ayant pas reçu de soutien)	42
Tableau 14. Soutiens organisations. Types de mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19 reçues par les organisations	43
Tableau 15. Soutiens travailleurs autonomes. Types de mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19 reçues par les travailleurs autonomes.....	44
Tableau 16. Principaux éléments évoqués par les répondants concernant les mesures de soutien des gouvernements en lien avec la COVID-19.....	47
Tableau 17 : Écosystème culturel local. Moyenne de l'échelle et part des répondants.....	52
Tableau 18 : Communauté culturelle locale et les conseils de la culture. Moyenne de l'échelle et part des répondants	53
Tableau A1. chiffre d'affaires en 2019.....	68
Tableau A2. Age du gestionnaire principal (organisations) ou du répondant (travailleurs autonomes)	68
Tableau A3. Part des organisations réalisant des activités d'innovation ou de recherche et développement (R&D) et de création	69

Liste des figures

Figure 1. Statut des répondants	11
Figure 2. Répartition des genres	12
Figure 3. Répartition sectorielle des répondants	13
Figure 4. Impact économique par secteur d'activité – Indice d'impact total pondéré, par secteur d'activité, selon l'étude de Laurin (2020), juin 2020	14
Figure 5. Activités de l'organisation — Part des organisations selon le niveau de baisse des activités qui sont à l'arrêt en ce moment par rapport au niveau habituel dans cette période	15
Figure 6. Contrats/productions organisations . Évolution du nombre de contrats ou de productions pour les organisations.....	16
Figure 7. Contrats/projets travailleurs autonomes . Impact sur le nombre de contrats ou de projets obtenus/signés en ce moment par rapport au niveau habituel dans cette période?	16
Figure 8. Revenus travailleurs autonomes . Évolution des revenus depuis le début de la crise (15 mars 2020) par rapport au niveau habituel dans cette période	17
Figure 9. Revenus organisations . Évolution des revenus des organisations depuis le début de la crise (15 mars 2020) par rapport au niveau habituel dans cette période.....	18
Figure 10. Projets/productions à venir . Dans quelle mesure vous comptez réduire, annuler, reporter ou mettre sur la glace vos projets/productions par rapport à votre planification pré-COVID approximativement, organisations et travailleurs autonomes	19
Figure 11. Investissements organisations . Évolution des investissements des organisations par rapport à leur planification pré-COVID	20
Figure 12. Niveau d'optimisme (1 = très pessimiste, 7= très optimiste), ensemble des répondants, en ordre du niveau moyen d'optimisme	24
Figure 13. Moyenne par secteur d'activité du niveau d'optimisme agrégé concernant le développement de l'entreprise , selon l'étude de Laurin (2020), juin 2020.....	25
Figure 14. Impacts spécifiques (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), ensemble des répondants, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5.....	28
Figure 15. Impacts spécifiques sur les organisations (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5	32
Figure 16. Impacts spécifiques sur les travailleurs autonomes (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5	33
Figure 17. Transformation et adaptation organisations . Actions de transformation ou d'adaptation des organisations face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5	36
Figure 18. Actions travailleurs autonomes . Actions de transformation ou d'adaptation des travailleurs autonomes face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5.....	38
Figure 19. Actions de transformation ou d'adaptation des répondants face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), ensemble des répondants, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5.....	40
Figure 20. Pourcentage des entreprises par secteur d'activité qui ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial mises sur pied en raison de la COVID-19, juin 2020.....	41
Figure 21. Mesures de soutien au revenu	44

Figure 22. A quel degré les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir le secteur face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins des répondants.....	45
Figure 23. Moyenne de l'échelle de 1 à 5 par secteur d'activité - A quel degré les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins de leur entreprise	46
Figure 24. Écosystème culturel local	52
Figure 25. Communauté culturelle locale et les conseils de la culture	54

Introduction

La crise de la COVID-19 affecte toutes les entreprises et les organisations du Québec, mais à des degrés différents selon les régions et les secteurs d'activité. Les arts et la culture représentent très certainement l'un des secteurs d'activité les plus touchés par cette crise, étant pour la plupart des acteurs culturels en état de confinement presque total depuis mars 2020.

Par conséquent, cette étude vise à mesurer les impacts de la crise de la COVID-19 sur le secteur des arts et de la culture. Au-delà de ces contrecoûts, l'objectif est aussi d'analyser comment les acteurs du secteur ont réagi face à la situation de crise, par des stratégies de transformation ou d'adaptation. L'étude est basée sur une enquête en ligne auprès de 596 organisations, entreprises, coopératives et travailleurs autonomes du secteur des arts et de la culture à travers le Québec, sondés entre le 5 octobre 2020 et le 7 décembre 2020.

Nous espérons que les résultats de cette enquête, avec des données plus précises, à jour et complètes, contribueront à mieux orienter les gouvernements sur les besoins des organisations, des travailleurs autonomes et des artistes, permettant ainsi une meilleure planification en termes de stratégie de relance adaptée au secteur des arts et de la culture.

Plusieurs organisations culturelles ont déjà réalisé des sondages mesurant cet impact dans le milieu des arts et de la culture au cours des derniers mois. Cependant, nous n'avons pas encore, à ce jour, une démarche d'enquête harmonisée et structurée pour ce secteur au Québec.

L'enquête permettra aussi à des chercheurs universitaires de mieux comprendre les déterminants du développement du secteur culturel ainsi que de ses facteurs de résilience face à la crise actuelle, offrant aux décideurs locaux de meilleurs outils d'analyse, tout en faisant avancer la recherche dans le domaine.

Notons qu'une enquête comparable portant sur les impacts économiques de la crise de la COVID sur les organisations et les entreprises au Québec a été réalisée à la fin du premier confinement du printemps 2020 par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et l'Institut de recherche sur les PME (INRPME) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Laurin, 2020)¹. Cette enquête a porté sur 1 298 entreprises et organisations à travers le Québec, sondées en ligne entre le 5 mai et le 30 juin 2020. Mise en œuvre dans toutes les régions du Québec, elle visait tout type de secteurs d'activité. La présente étude reprend en grande partie le questionnaire de cette enquête, que nous avons adapté pour tenir compte des réalités spécifiques du secteur des arts et de la culture. Tout au long du présent rapport, nous tirerons quelques données provenant de cette précédente étude sectorielle afin d'établir des comparaisons avec le secteur des arts et de la culture.

¹ Laurin, F. (2020). Enquête sur les impacts économiques sectoriels de la crise de la COVID-19 - Impact par secteur d'activité. Institut de recherche sur les PME (INRPME) et Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), septembre 2020.

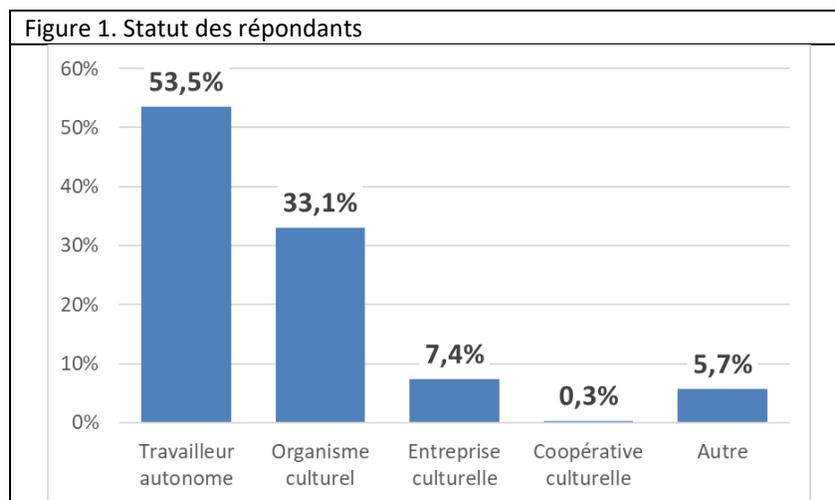
Profil des répondants

Cette enquête porte sur 596 acteurs culturels à travers le Québec, sondés entre le 5 octobre 2020 et le 12 décembre 2020. Plus précisément, 801 répondants ont amorcé l'enquête, mais 205 d'entre eux n'ont malheureusement pas rempli le questionnaire en ligne au-delà des quelques premières questions de base sur leur statut, leur localisation et leur discipline. La taille effective de notre échantillon est donc de 596 répondants.

Dans l'annexe 2, nous présentons des données plus complètes sur le profil des répondants. Nous nous contentons dans cette section de présenter les principales statistiques de base sur le profil des répondants.

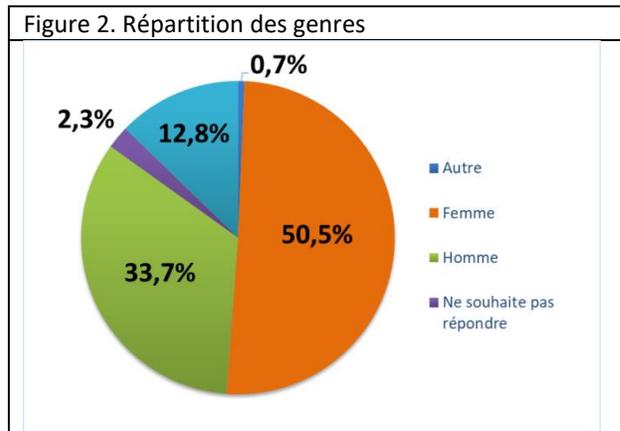
Statut des répondants

Comme illustré dans la figure 1, les travailleurs autonomes représentent 53,5 % de l'échantillon de l'enquête, témoignant de leur importance dans l'écosystème économique culturel. C'est un aspect qui caractérise particulièrement le secteur des arts et de la culture par rapport à d'autres secteurs d'activité, illustrant peut-être sa plus grande fragilité.



Nous devinons que la nature et l'ampleur des impacts de la crise seront bien différentes pour les travailleurs autonomes par rapport aux organisations. Dans le tableau A1 (annexe 2), nous pouvons observer que 42,6 % des travailleurs autonomes ayant répondu à l'enquête génèrent un chiffre d'affaires de moins de 30 000 \$, ce qui démontre leur très grande fragilité économique. Ainsi, dans le but de faciliter l'analyse, nous présenterons les résultats de l'enquête en distinguant deux groupes : les organisations culturelles d'un côté et les travailleurs autonomes de l'autre. Les organisations culturelles incluent les organismes (33,1 % de l'échantillon), les entreprises culturelles (7,4 %), les coopératives culturelles (0,3 %) ainsi que d'autres types de structures (5,7 %).

Autres caractéristiques de l'échantillon



Notre échantillon de 596 répondants est composé de 50,5 % de femmes et 33,7 % d'hommes (figure 2). La moyenne d'années d'existence de l'organisation (ou d'années d'activités à titre de travailleur autonome) est de 25 ans, et plus spécifiquement de 15 ans d'expérience pour les travailleurs autonomes et 28 ans d'existence pour les organisations.

Répartition régionale

La majorité des répondants sont localisés à Montréal (62,4 % des répondants). Viennent ensuite, en ordre d'importance, la région de Québec (Capitale-Nationale) avec 8,9 % des répondants et la Montérégie avec 5,5 % des répondants. Cependant, nous avons des répondants provenant de toutes les régions du Québec, sauf le Nord-du-Québec. Il y a peu de différence dans la répartition régionale des travailleurs autonomes par rapport aux organisations.

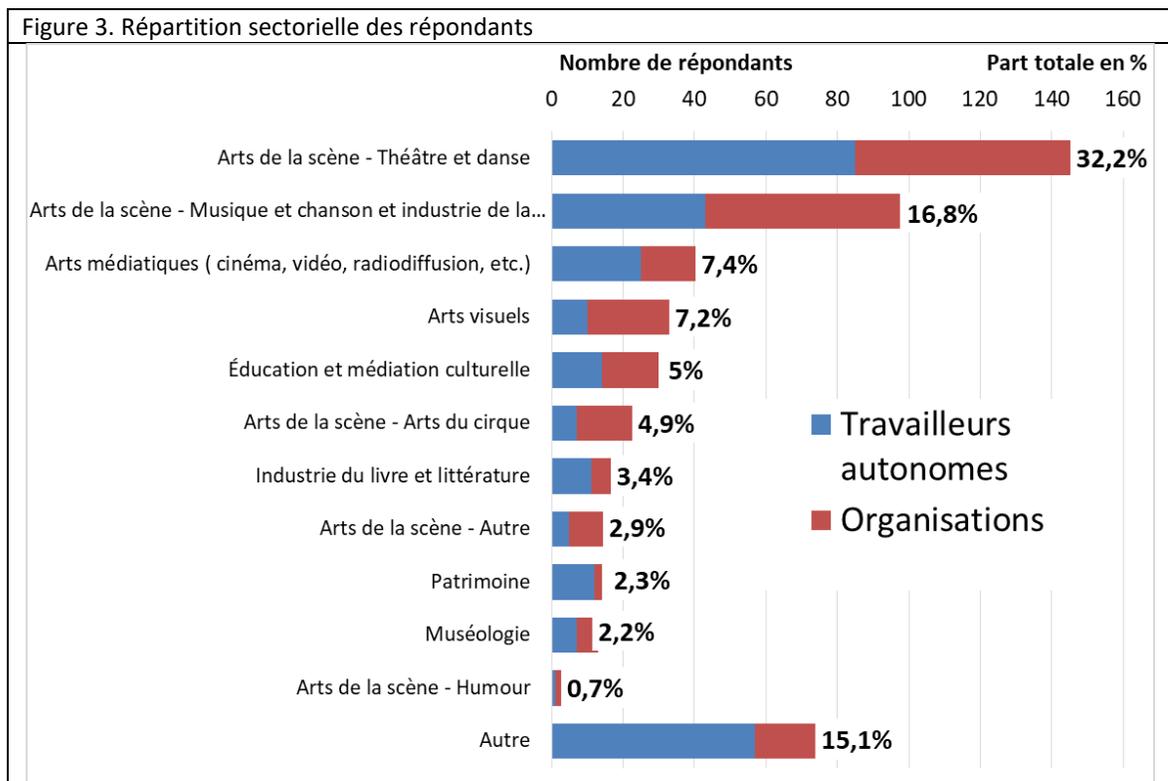
Tableau 1. Répartition régionale des répondants

Région	Total		Organisations		Travailleurs autonomes	
	Freq.	%	Freq.	%	Freq.	%
Montréal	372	62,4%	170	61,4%	202	63,3%
Capitale-Nationale	53	8,9%	19	6,9%	34	10,7%
Montérégie	33	5,5%	18	6,5%	15	4,7%
Estrie	20	3,4%	13	4,7%	7	2,2%
Lanaudière	20	3,4%	8	2,9%	12	3,8%
Laurentides	19	3,2%	7	2,5%	12	3,8%
Centre-du-Québec	14	2,3%	6	2,2%	8	2,5%
Mauricie	12	2,0%	4	1,4%	8	2,5%
Outaouais	11	1,8%	2	0,7%	9	2,8%
Saguenay - Lac-St-Jean	10	1,7%	7	2,5%	3	0,9%
Laval	9	1,5%	7	2,5%	2	0,6%
Abitibi-Témiscamingue	7	1,2%	6	2,2%	1	0,3%
Bas-Saint-Laurent	7	1,2%	5	1,8%	2	0,6%
Chaudières-Appalaches	4	0,7%	1	0,4%	3	0,9%
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	3	0,5%	2	0,7%	1	0,3%
Côte-Nord	2	0,3%	2	0,7%	0	0,0%
Total	596	100%	277	100%	319	100%

Répartition sectorielle

La figure 3 ci-dessous montre la répartition sectorielle des répondants. Le secteur des arts de la scène – théâtre et danse font bonne figure avec 32,2 % des répondants, suivi des arts de la scène – Musique et chansons (16,8 %), des arts médiatiques (7,4 %) et des arts visuels (7,2 %). Pour les autres secteurs, nous avons une répartition inférieure ou égale à 5 %. Dans la catégorie « Autre », on retrouve en majorité des artistes dans des domaines pluridisciplinaires.

Dans les différences entre la répartition des travailleurs autonomes et des organisations, on note que ces premiers sont particulièrement plus nombreux dans la catégorie « autre », mais aussi dans le patrimoine et les arts médiatiques. Par contre, la répartition est plus importante du côté des organisations pour les arts visuels, les arts du cirque et les arts de la scène-autre.

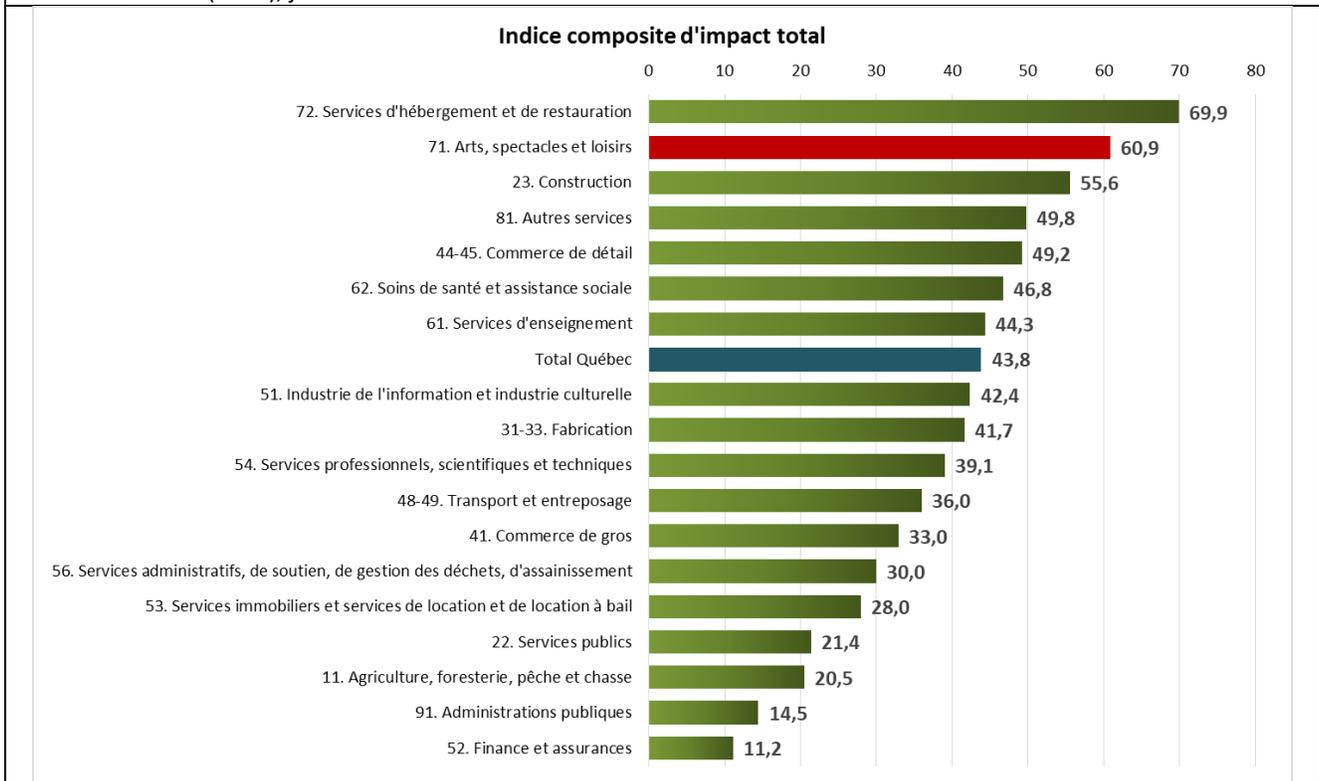


Impact de la crise

Dans cette section, nous analysons l'impact économique de la crise sur différentes variables affectant les organisations et les travailleurs autonomes dans le secteur des arts et de la culture.

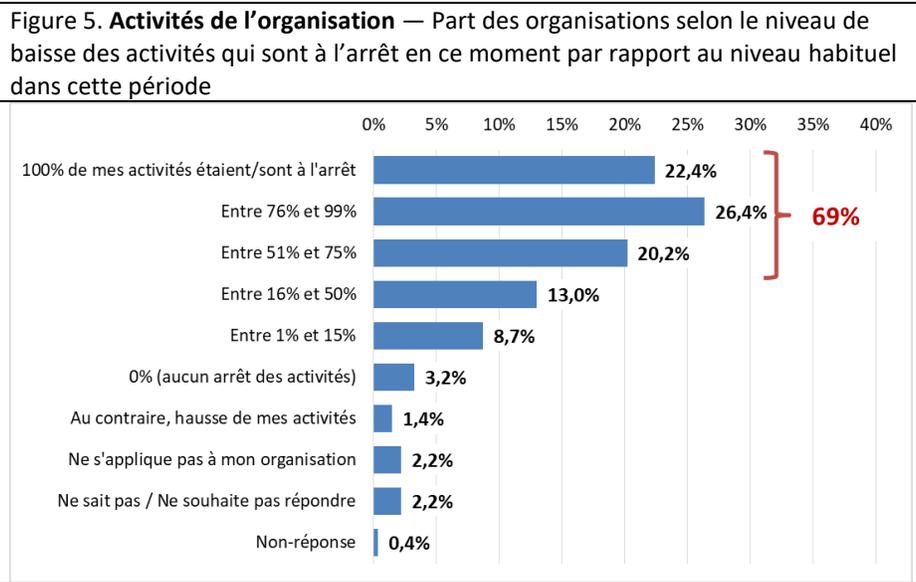
À titre comparatif, selon l'étude de Laurin (2020) sur les impacts économiques de la crise de la COVID sur les organisations et les entreprises au Québec, réalisée à la fin du premier confinement du printemps dernier, le secteur des arts et de la culture était, en juin 2020, le deuxième secteur le plus touché par la crise, tel qu'illustré par un indice composite de l'ensemble des impacts économiques mesurés dans cette enquête (figure 4).

Figure 4. **Impact économique par secteur d'activité** – Indice d'impact total pondéré, par secteur d'activité, selon l'étude de Laurin (2020), juin 2020



Arrêt des activités

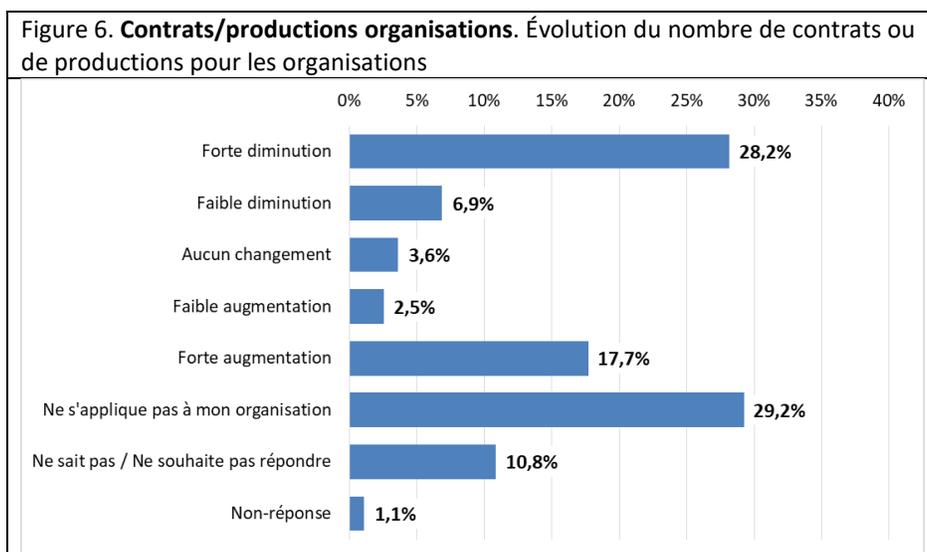
Près de 70 % des organisations culturelles ont indiqué avoir mis plus de 50 % de leurs activités à l'arrêt (figure 5). De ce nombre, 22,4 % des organisations ont indiqué avoir arrêté 100 % de leurs activités. À l'inverse, seulement 3,2 % des répondants n'ont pas eu besoin de réduire leurs activités. On note également qu'une faible part des organisations culturelles a bénéficié d'un accroissement de leurs activités (1,4 %). Ceci dit, la figure 5 indique que le secteur culturel n'est pas entièrement à l'arrêt, puisque 75 % des répondants maintiennent encore un certain niveau d'activités.



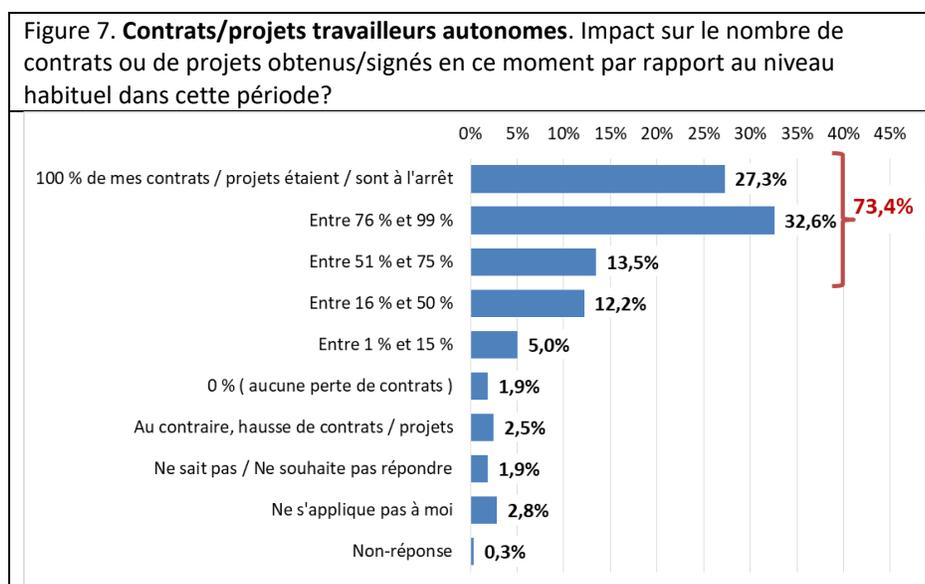
Pour les travailleurs autonomes, n'étant pas des organisations, la question du niveau d'arrêt des activités ne s'applique pas. Pour eux, les effets de la pandémie se feront ressentir directement sur le nombre de contrats obtenus. C'est l'objet de la prochaine section.

Contrats et productions

À la figure 6, on observe que 28,2 % des organisations ont subi une forte diminution du nombre de leurs contrats ou de leurs productions. Curieusement, 17,7 % des répondants ont eu une forte augmentation de leurs nombres de contrats ou de productions malgré le contexte de pandémie.



L'impact est beaucoup plus significatif pour les travailleurs autonomes (figure 7) que pour les organisations puisque 73,4 % de ces premiers ont subi une baisse de plus de 50 % du nombre de contrats ou de projets obtenus/signés, dont plus du quart (27,3 %) ayant perdu 100 % de contrats/projets. À l'opposé, très peu de travailleurs autonomes ont eu un effet positif sur leurs affaires : seulement 1,9 % des répondants n'ont eu aucune perte de contrat et seulement 2,5 % ont eu une hausse de contrat.



Revenus et financement

La figure 9 (page suivante) indique l'évolution des sources de revenus et de financements des organisations culturelles pendant la pandémie. On remarque que le **financement public** (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.) semble avoir été relativement maintenu pendant la crise par rapport aux autres sources de revenus et de financements. En effet, 50,5 % des organisations affirment avoir bénéficié d'un maintien de ces financements (aucun changement), soit même d'une hausse. À l'inverse, seulement 15,9 % des répondants affirment avoir subi une baisse du financement public.

Concernant les **fonds privés**, incluant les commandites, les partenariats et les revenus philanthropiques (dons), on observe une baisse plus importante, puisque 47,7 % des répondants affirment avoir subi une baisse, dont 20,6 % connaissant une baisse de plus de 76 %. À l'inverse, seulement 4,3 % affirment avoir bénéficié d'une hausse des revenus de fonds privés.

Évidemment, compte tenu notamment de l'impossibilité de tenir des événements culturels en présentiel, ce sont les **revenus autonomes** (vente de produits ou services, billetterie, etc.) qui sont les plus touchés par la crise. Ainsi, 84,1 % des répondants ont connu une diminution des revenus autonomes, dont 53,1 % ont été frappés par une baisse de plus de 75 %. Seulement 3,2 % des répondants indiquent n'avoir subi aucune variation de ces revenus.

En ce qui concerne les **travailleurs autonomes** (figure 8), 58,9 % des répondants ont subi une réduction de leurs revenus de plus de 50 %, dont 37,9 % ayant perdu plus de 75 % de leurs revenus. Très peu de travailleurs autonomes, soit 10 % d'entre eux ont bénéficié soit d'une petite baisse (15 % ou moins), soit d'aucune variation ou soit d'une hausse. Encore une fois, l'impact sur les travailleurs autonomes se révèle plus sévère relativement aux organisations.

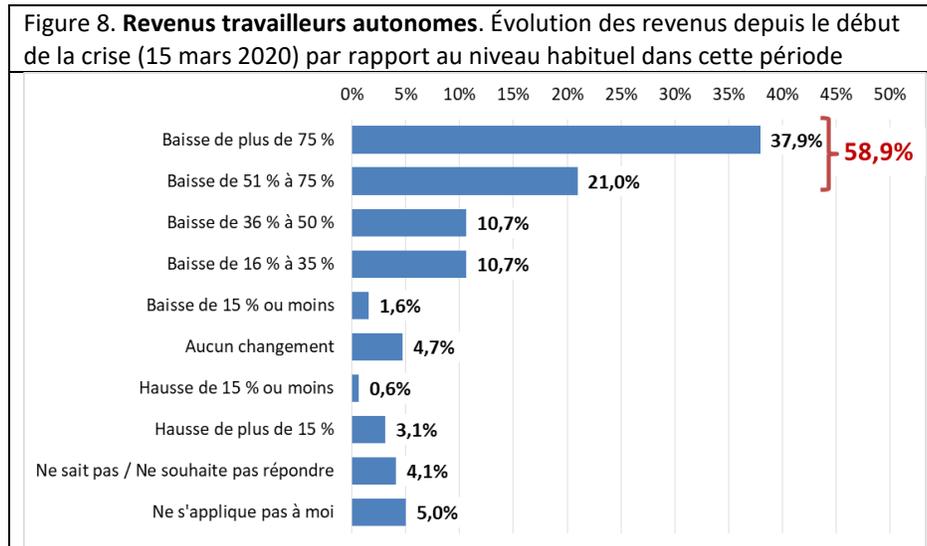
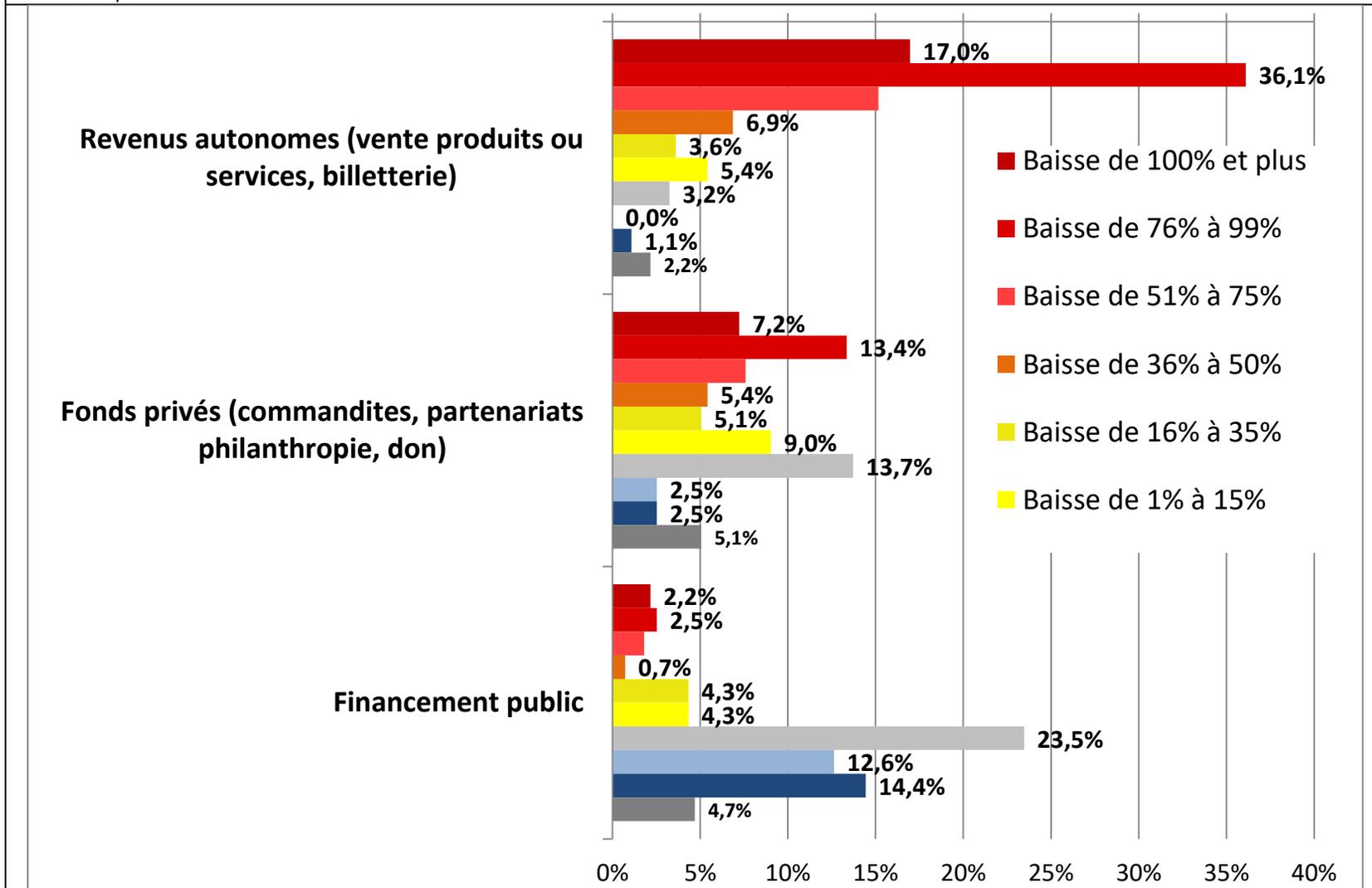


Figure 9. **Revenus organisations.** Évolution des revenus des organisations depuis le début de la crise (15 mars 2020) par rapport au niveau habituel dans cette période

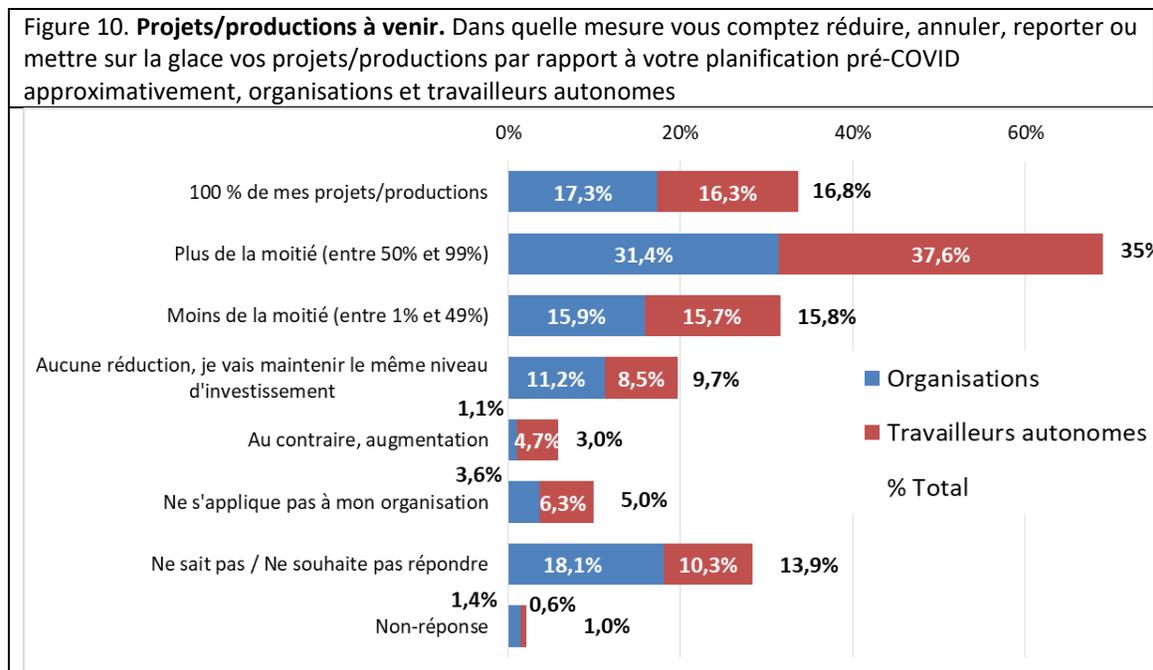


Projets et productions à venir

L'arrêt des activités culturelles, les baisses de revenus qui s'en suivent, ainsi que les incertitudes liées à l'évolution des conditions sanitaires et des mesures de confinement dans les prochains mois font en sorte qu'un grand nombre de répondants ont de la difficulté à prévoir leurs projets à court terme.

Nous avons demandé aux répondants s'ils pensaient réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets culturels ou des productions à cause de la conjoncture économique liée à la COVID-19 dans les semaines à venir (à partir du moment où ils ont répondu au questionnaire en ligne) par rapport à leur planification pré-COVID. Les résultats sont présentés dans la figure 10 ci-dessous.

On remarque qu'un grand nombre de répondants ont de la difficulté à prévoir leurs projets à court terme étant donné l'incertitude causée par la crise sanitaire. Effectivement, 67,3 % des répondants pensent réduire, reporter ou abandonner des projets ou des productions, dont 51,5 % déclarant devoir abandonner plus de la moitié de leurs projets dans les prochains mois. Très peu de répondants pensent au contraire augmenter la cadence. On voit aussi dans la figure 10 que ces réductions touchent légèrement plus les travailleurs autonomes que les organisations.

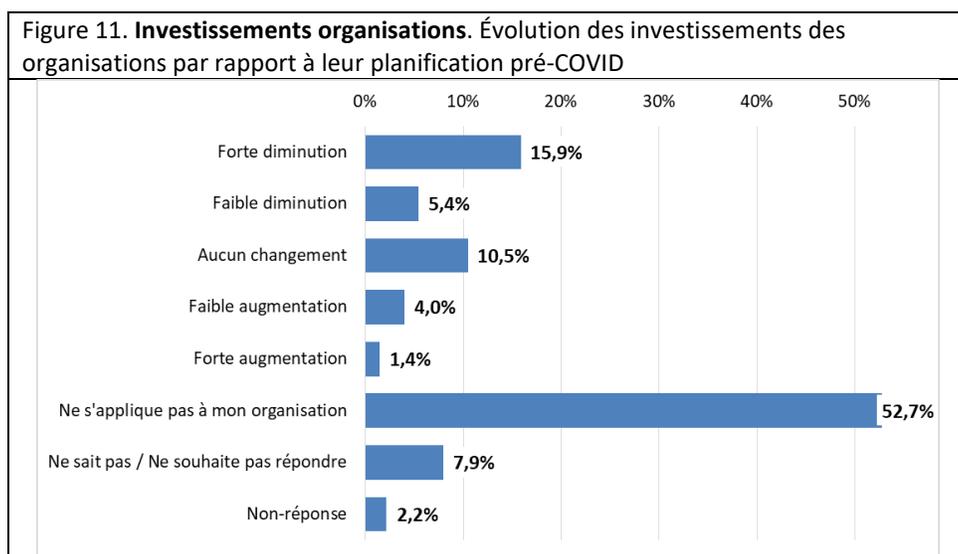


Investissements

De même, l'environnement économique en berne et les incertitudes affectent aussi les décisions quant à leurs projets d'investissement. Nous avons demandé aux répondants s'ils pensaient réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets d'investissement (infrastructures, rénovation de bâtiment, etc.) à cause de la conjoncture économique liée à la COVID-19, par rapport à leur planification pré-COVID.

La figure 11 résume leurs réponses sur le niveau d'abandon ou de report des investissements. 15,9 % des répondants affirment qu'ils devront fortement diminuer leurs investissements, contre la même proportion estimant qu'ils maintiendront les mêmes niveaux ou encore qu'ils augmenteront leurs investissements. Notons cependant que 52,7 % des répondants ont affirmé que cette question ne s'applique pas à leur organisation.

De même, nous n'avons pas interrogé les travailleurs autonomes sur cet aspect, s'appliquant très peu à leur situation.



Chômage et licenciements

Nous avons demandé aux organisations d'indiquer le nombre de personnes licenciées parmi les employés (temps plein et temps partiel), de façon permanente ou temporaire, en conséquence à la fermeture des lieux culturels et à la crise sanitaire. Notons que 228 organisations ont répondu à cette question. Sur ces 228 organisations, nous comptabilisons les pertes d'emploi uniquement pour celles qui avaient des employés en 2019. De la même façon, cette question n'a pas été posée aux travailleurs autonomes, étant par définition des structures à une seule personne. Au total, nous avons 209 organisations répondantes ayant au moins un employé en 2019, comme le détaille le panel inférieur du tableau 2.

Le panel supérieur gauche du tableau 2 montre l'importance des licenciements dans ces 209 organisations. On remarque que 50 % d'entre elles n'ont licencié aucune personne, mais plus de 29,2 % de ces répondants ont procédé entre 1 et 5 licenciements, et 20,6 % se sont départis de plus de 5 personnes.

Dans le panel de droite du tableau 2, nous calculons la part (en %) des licenciements par rapport aux effectifs totaux pré-COVID de chacune des organisations². En moyenne, les licenciements représentent 25,6 % de l'emploi des organisations, malgré le fait que la moitié des organisations répondantes n'ont effectué aucune mise à pied. On a tout de même 20,2 % qui ont licencié plus de 41 % de leur personnel, y compris 8,2 % ayant licencié 100 % de leurs employés. Mais globalement, on peut conclure que les impacts sur l'emploi, bien que significatif, semblent moins marqués relativement aux autres impacts économiques précédemment discutés.

Tableau 2. **Licenciements** dans les organisations

Nombre de licenciements	Fréq.	%	Part des emplois licenciés	Fréq.	%
Aucun licenciement	105	50,2%	Aucune (0%)	105	50,5%
Entre 1 et 5	61	29,2%	Moins de 20%	24	11,5%
Entre 6 et 10	11	5,3%	Entre 20% et 40%	22	10,6%
Entre 11 et 20	11	5,3%	Entre 41% et 60%	15	7,2%
Entre 21 et 50	15	7,2%	Entre 61% et 80%	17	8,2%
Plus de 50	6	2,9%	Entre 81% et 99%	8	3,8%
Total avec emploi >0 en 2019	209	100%	100% des employés	17	8,2%
			Total	208	100%

Répartition des organisations en fonction de l'emploi en 2019		
Ayant répondu	228	82,3%
<i>Aucun emploi en 2019</i>	19	6,9%
<i>Avec emploi >0 en 2019</i>	209	75,5%
Non-réponse	49	17,7%
Total	277	100%

² Notez que cette part est calculée sur le nombre de répondants ayant donné une réponse pour l'emploi total en 2019 et pour le nombre de licenciements, moins les organisations sans emploi en 2019, pour un total de 209 organisations.

La crise touche aussi les employés temporaires et contractuels du secteur des arts et de la culture. Le tableau 3 indique le nombre d'employés temporaires/contractuels non embauchés dus à la COVID-19 par les organisations répondantes. La majorité des répondants (63 %) ont dû réduire l'embauche d'employés temporaires/contractuels, la plupart (28 %) dans une fourchette entre 1 et 5 personnes. Par contre, 37 % n'ont pas eu à mettre fin à l'embauche de personnes temporaires ou contractuelles.

Tableau 3. **Employés temporaires/contractuels et organisations.**
Nombre d'employés temporaires/contractuels non embauchés dus à la COVID-19 par les organisations

Nombre de temporaires/contractuels	% des répondants
Aucun	37,0%
Entre 1 et 5	28,0%
Entre 6 et 10	11,8%
Entre 11 et 25	13,3%
Entre 25 et 50	6,2%
Plus de 50	3,8%

Le tableau 4 illustre plus clairement la situation de l'emploi dans les organisations culturelles, montrant l'ampleur globale des pertes d'emploi dans le secteur. Les organisations répondantes ont mis à pied 7,4 personnes en moyenne pour un total de 1 676 personnes, représentant 37,9 % de la taille de l'emploi total en 2019 de l'ensemble des répondants. De plus, ceux-ci affirment ne pas avoir été en mesure d'embaucher en moyenne 10,9 employés temporaires/contractuels, pour un total de 2 304 personnes pour l'ensemble des répondants.

Tableau 4. Chômage et licenciements dus à la COVID-19 dans les organisations

	Moyenne	Total
Le nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) au Québec avant le début du confinement :	19,5	4 419
Nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) en ce moment :	9,4	2 743
Nombre de licenciements parmi les employés (temps plein et temps partiel) de façon permanente ou temporaire, dus à la COVID-19 :	7,4	1 676
Nombre d'employés temporaires/contractuels non embauchés dus à la COVID-19 :	10,9	2 304

Impact sur le moral des organisations

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer leur niveau d'optimisme concernant le développement de leur organisation (ou la situation de leurs affaires pour les travailleurs autonomes), la conjoncture économique en général ainsi que la situation sanitaire actuelle, sur une échelle de 1 à 7 (1 = très pessimiste à 7= très optimiste). Ces niveaux d'optimisme sont illustrés dans la figure 12 (page suivante). Le tableau 5 montre la moyenne de l'échelle de 1 à 7 pour chacun de ces trois aspects, ainsi que la part des répondants qui se montrent plutôt pessimistes (échelle 1 à 3), en distinguant les organisations et les travailleurs autonomes. Une moyenne de l'échelle élevée indique un niveau d'optimisme plus grand.

Tableau 5. **Niveau d'optimisme**, moyenne de l'échelle de 1 (très pessimiste) à 7(très optimiste), en ordre du niveau moyen d'optimisme

	Moyenne de l'échelle			Part (%) plutôt pessimistes (échelle 1 à 3)		
	Organisations	Travailleurs autonomes	Total	Organisations	Travailleurs autonomes	Total
Développement de leur organisation / La situation de vos affaires (travailleurs autonomes)	3,77	3,26	3,49	41,1%	55,6%	48,9%
Situation sanitaire actuelle	3,35	3,30	3,32	52,7%	63,2%	53,5%
Conjoncture économique en général	2,97	2,86	2,91	62,5%	81,2%	65,7%

Le niveau d'optimisme sur le **développement de leur organisation** (ou la situation de leurs affaires) est modéré-faible, avec une moyenne de l'échelle situant à 3,49/7, avec une tendance plutôt vers le pessimisme, puisque 48,5 % des répondants se montrent plutôt pessimistes (échelle de 1 à 3) contre 26,3 % des répondants plutôt optimistes (échelle de 5 à 7). Chez les travailleurs autonomes, 55,5 % des répondants se situent dans ces niveaux de pessimisme (1 à 3), contre 40 % chez les organisations. En comparaison, l'étude de Laurin (2020) montrait qu'en juin 2020, le secteur des arts et de la culture était le deuxième secteur le plus pessimiste (figure 13, page 25), avec une moyenne de l'échelle de 1 à 7 de 3,38 contre une moyenne de 4,16 pour l'ensemble des secteurs d'activité.

Le niveau de pessimisme est encore plus marqué concernant la **conjoncture économique** générale. Le niveau moyen de l'échelle descend à 2,97 sur 7, avec 64,4 % des répondants étant plutôt pessimistes (échelle de 1 à 3). Parmi les travailleurs autonomes, c'est 68 % des répondants qui sont plutôt pessimistes (échelle de 1 à 3), contre 60,3 % pour les organisations.

Concernant la **situation sanitaire**, le niveau d'optimisme est un peu plus élevé que pour la conjoncture, avec une moyenne de 3,32/7 sur l'échelle de 1 à 7, 52,3 % des répondants étant plutôt pessimistes (échelle de 1 à 3), avec un niveau de pessimisme légèrement plus élevé du côté des travailleurs autonomes.

Ainsi, dans les trois cas, les répondants se montrent assez pessimistes, particulièrement du côté des travailleurs autonomes. Toutefois, il est peut-être rassurant de constater que les répondants affichent en moyenne un optimisme relativement plus élevé sur la situation de leur propre organisation que sur les conditions de l'environnement externe (conjoncture économique et situation sanitaire).

Figure 12. Niveau d'optimisme (1 = très pessimiste, 7= très optimiste), ensemble des répondants, en ordre du niveau moyen d'optimisme

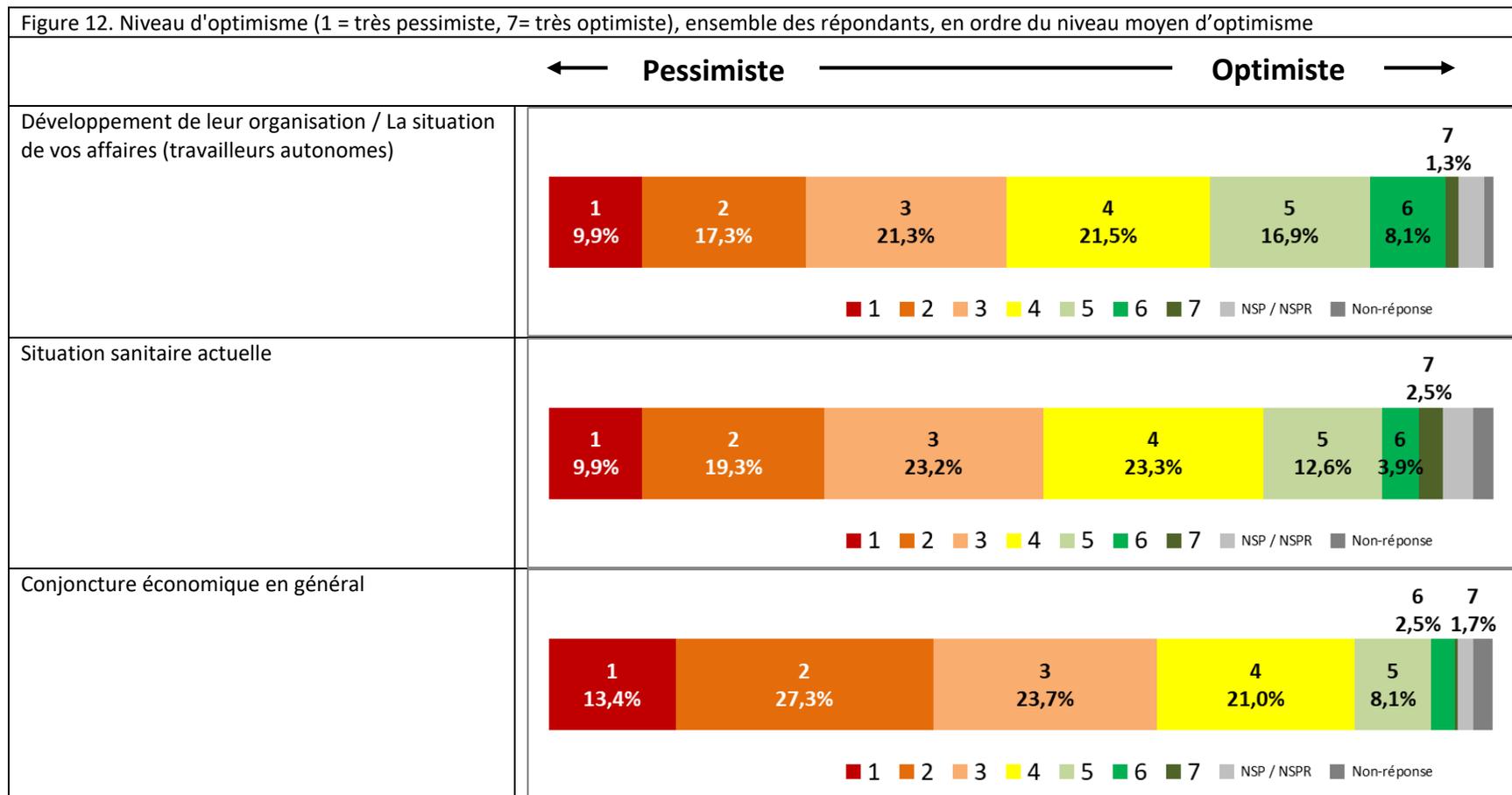
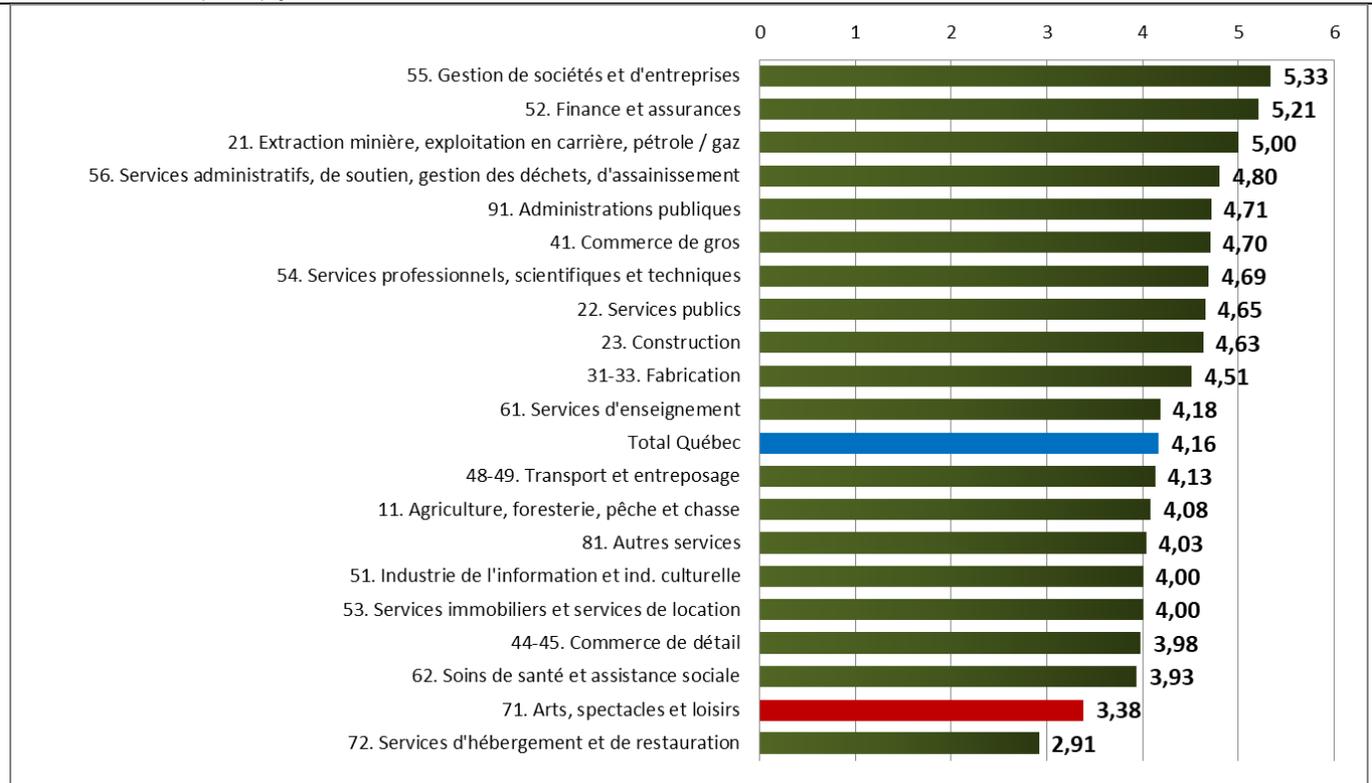


Figure 13. Moyenne par secteur d'activité du niveau d'optimisme agrégé concernant le **développement de l'entreprise**, selon l'étude de Laurin (2020), juin 2020



Impacts spécifiques de la crise :

Outre les impacts économiques discutés précédemment, nous avons demandé aux répondants d'indiquer, sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucun impact, 5 = très fort impact) à quel degré ils ont été touchés par d'autres impacts spécifiques liés à la crise de la COVID. La figure 14 (page 28) montre l'ampleur de ces impacts sur l'ensemble des répondants. Globalement, la plupart de ces impacts spécifiques constituent une préoccupation pour une part non négligeable des répondants.

Le tableau 6 résume ces données en indiquant la moyenne de l'échelle de 1 à 5 pour chaque impact spécifique. Plus cette moyenne sur 5 est élevée, plus c'est un impact ayant été subi plus fortement par les répondants. Les impacts sont classés en ordre d'importance selon la valeur de cette moyenne. Nous indiquons aussi dans la dernière colonne du tableau 6 la part des répondants (en %) ayant ressenti le plus fortement ces impacts (ayant répondu 4 ou 5 sur l'échelle de 1 à 5).

Tableau 6. **Impacts spécifiques-Total de l'échantillon.** Impacts spécifiques ressentis le plus fortement, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5, organisations et travailleurs autonomes

	Moyenne	4&5
Difficultés à prévoir et à organiser. Difficulté à prévoir et à organiser les activités et les productions dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires.	4,46	73,7%
Contrats et clientèle. Vous craignez de perdre des contrats (travailleurs autonomes) et des contrats et de la clientèle (organisations) dans les prochaines semaines.	3,93	55,9%
Santé employés. Il y a au sein de mon équipe (ou chez le travailleur autonome) un sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit au climat de travail et/ou à la productivité.	3,49	46,3%
Santé psychologique. La santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du gestionnaire principal ou du travailleur autonome	3,35	41,1%
Créativité. Le niveau de créativité est affecté par la situation.	3,28	40,3%
Financement public. Crainte d'avoir des difficultés ou des retards dans l'accès aux sources de financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.).	3,18	27,0%
Liquidités. Vos liquidités sont à un niveau critique: difficultés à payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.).	2,69	25,2%
Faillite. Organisations : vous risquez la faillite ou la fermeture dans les prochaines semaines / Travailleur autonome : vous craignez de devoir mettre fin à vos activités à titre de travailleur autonome.	2,41	21,5%

L'impact spécifique le plus ressenti par les répondants est sans aucun doute leurs **difficultés à prévoir et organiser leurs activités** face à l'imprévisibilité des phases de confinements-déconfinements et des règles sanitaires depuis mars 2020. Effectivement, 73,7 % des répondants sont affectés fortement ou très fortement par cette situation (échelle 4 ou 5), dont 56,4 % des répondants ayant répondu 5 (très fortement) sur l'échelle de 1 à 5.

De façon nettement moins importante, les autres impacts spécifiques les plus ressentis concernent la crainte de perdre des **contrats et de la clientèle** dans les prochaines semaines, avec 55,9 % des répondants subissant fortement ou très fortement cet impact.

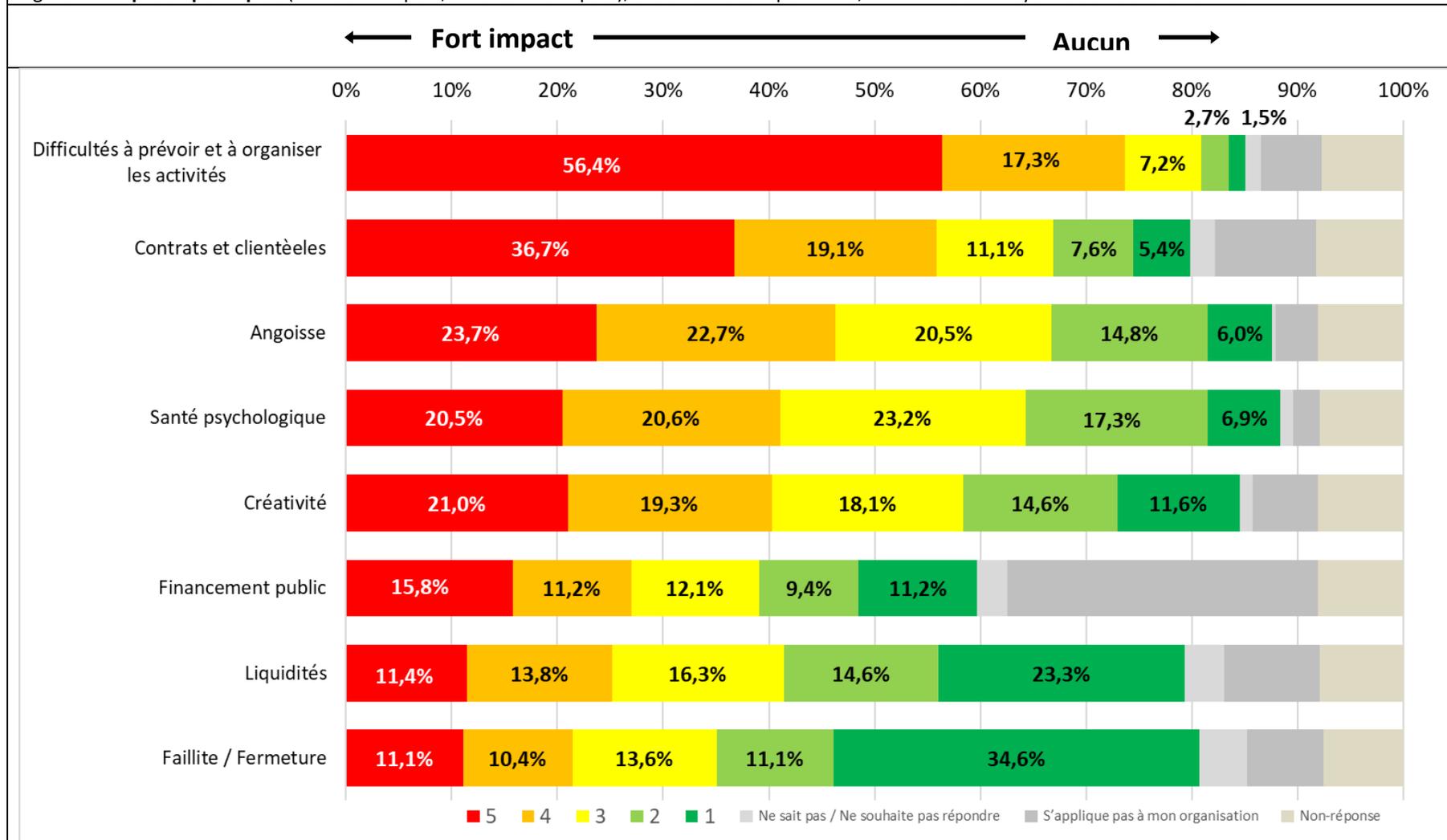
Viennent ensuite des impacts liés à la **santé psychologique**. Premièrement, le sentiment qu'il y a au sein de l'équipe (ou chez le travailleur autonome) un sentiment d'angoisse, de découragement

et/ou d'inquiétude qui nuit au climat de travail et/ou à la productivité (46,3 % des répondants dans les échelles 4 ou 5) et, deuxièmement, la santé psychologique et le niveau d'anxiété, de découragement et/ou d'inquiétude du gestionnaire principal ou du travailleur autonome (41,1 % dans l'échelle 4 ou 5). Cette importante proportion de répondants dans le secteur des arts et de la culture subissant fortement ou très fortement (échelle 4 ou 5) des impacts liés à la santé psychologique est presque le double en comparaison à l'ensemble des secteurs d'activité au Québec, tel que mesuré par l'étude de Laurin (2020) en juin 2020. C'est encore une illustration de la gravité de la crise pour le secteur des arts et de la culture. De plus, le tableau 6 indique que la crise semble aussi affecter le **niveau de créativité** (40,3 % dans l'échelle 4 ou 5).

Par contre, les craintes par rapport au **niveau des liquidités** – c'est-à-dire la capacité financière à pouvoir payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.) – ainsi que le risque de **fermeture ou de faillite** (ou mettre fin aux activités à titre de travailleur autonome) sont perçus comme étant des impacts moindres par les répondants. En effet, 45,6 % des répondants estiment avoir peu ou pas de risque de faillite/fermeture ou cessation des activités, et 37,9 % ne semblent pas avoir de problèmes de liquidités graves. Ceci est en contraste avec les résultats de l'étude de Laurin (2020), puisqu'en juin 2020, le risque de manque de liquidités était considéré comme le deuxième impact le plus important pour l'ensemble des secteurs d'activité. Ceci dit, c'est tout de même 21,5 % et 25,2 % respectivement des répondants qui ressentent fortement ou très fortement ces impacts, des proportions significatives en absolu.

Le précédent tableau 6 s'applique à l'ensemble des répondants, organisations comme travailleurs autonomes. Mais on peut s'attendre à des impacts différenciés entre ces deux groupes. Tenant compte de la nature de leurs activités, nous avons posé une série de questions légèrement différentes aux deux groupes concernant des impacts spécifiques. Nous effectuons cette analyse différenciée dans les deux prochaines sections.

Figure 14. **Impacts spécifiques** (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), ensemble des répondants, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5



Impacts spécifiques pour les organisations

Nous illustrons les résultats détaillés concernant les impacts spécifiques sur les organisations dans la figure 15 (page 32). Le tableau 7 résume le tout en montrant la moyenne de l'échelle de 1 à 5 (en ordre d'importance), ainsi que la part des organisations ayant ressenti le plus fortement ces impacts spécifiques (échelle 4 et 5).

Tableau 7. **Impacts spécifiques organisations.** Impacts spécifiques ressentis le plus fortement dans les organisations, en ordre d'importance de la moyenne de l'échelle de 1 à 5

	Moyenne de l'échelle	4&5
Difficultés à prévoir et à organiser. Difficultés à prévoir et à organiser les activités et les productions de mon organisation dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires.	4,42	75,1%
Commandites / Philanthropie. Crainte de perdre des commandites ou des appuis philanthropiques dans les prochains mois.	3,80	38,6%
Contrats et clientèle. Vous craignez de perdre des contrats et de la clientèle dans les prochaines semaines.	3,75	51,3%
Santé employés. Il y a au sein de mon équipe un sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit au climat de travail et/ou à la productivité.	3,35	41,5%
Santé psychologique. La santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du gestionnaire principal.	3,23	38,3%
Créativité. Le niveau de créativité est affecté par la situation.	3,08	32,9%
Bénévoles. Difficulté de retrouver/recruter les bénévoles pour assurer la reprise de nos activités économiques	2,99	20,6%
Financement public. Crainte d'avoir des difficultés ou des retards dans l'accès aux sources de financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.).	2,95	27,8%
Pénurie main-d'œuvre. Vous craignez de perdre une partie de votre personnel mise temporairement au chômage, au retour des activités économiques.	2,72	24,5%
Liquidités. Vos liquidités sont à un niveau critique: difficultés à payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.).	2,49	22,4%
Absentéisme. Le niveau d'absentéisme du personnel en ce moment.	1,97	11,2%
Faillite. Vous risquez la faillite/fermeture dans les prochaines semaines.	1,70	8,3%

Dans le classement du tableau 7, on retrouve plusieurs impacts précédemment mentionnés (difficultés à prévoir et à organiser, crainte de perdre clientèle et contrats, santé psychologique). Mais s'ajoute à cette liste, au deuxième rang, la crainte de perdre des **commandites ou des appuis philanthropiques** dans les prochains mois, alors que 38,6 % des répondants ont répondu 4 ou 5 sur l'échelle.

La crainte de **perdre une partie du personnel** mis temporairement au chômage au retour des activités économiques, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, n'est pas une crainte partagée par un grand nombre d'organisations, même si elle est forte ou très forte (échelle 4 ou 5) chez près du quart d'entre eux (24,5 %). Idem pour la difficulté de **retrouver/recruter les bénévoles** pour assurer la reprise de leurs activités économiques ressenties fortement ou très fortement que par 20,6 % des répondants.

Par contre, le **niveau d'absentéisme** du personnel en ce moment et le risque de **faillite ou fermeture** dans les prochaines semaines ne sont pas des impacts fortement ressentis par les répondants : la part des répondants craignant peu ou pas ces risques (échelle 1 ou 2) est de 64,3 % pour le risque de faillite et de 52 % pour les craintes d'absentéisme. Dans l'étude de Laurin (2020), c'était 83 % des répondants qui ne craignaient pas, en juin 2020, le risque de faillite. On remarque donc, encore une fois, que le secteur des arts et de la culture semble plus touché par rapport aux autres secteurs d'activité. Dans une moindre mesure, la crainte de **manque de liquidités** ne semble pas affecter énormément les organisations alors que 44,4 % d'entre elles n'ont aucun ou peu d'impact à ce niveau.

Impacts spécifiques pour les travailleurs autonomes

Les résultats concernant les impacts spécifiques pour les travailleurs autonomes sont présentés de façon détaillée dans la figure 16 (page 33), alors que le tableau 8 résume le tout. La dernière colonne du tableau 8 rappelle le pourcentage parmi les organisations ayant répondu 4 ou 5 sur l'échelle de mesure (tableau 7) afin de comparer l'importance de ces impacts par rapport aux travailleurs autonomes.

Tableau 8. **Impacts spécifiques travailleurs autonomes.** Impacts spécifiques ressentis le plus fortement dans les travailleurs autonomes, en ordre d'importance de la moyenne de l'échelle de 1 à 5

	Travailleurs autonomes		Organisation (rappel)
	Moyenne	4&5	4&5
Difficultés à prévoir et à organiser. Difficulté à prévoir et à organiser les activités et les productions dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires.	4,50	72,4%	75,1%
Contrats. Vous craignez de perdre des contrats dans les prochaines semaines.	4,09	59,9%	51,3%
Angoisse. J'ai un sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit à ma productivité.	3,62	50,5%	41,5%
Financement public. Crainte d'avoir des difficultés ou des retards dans l'accès aux sources de financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.).	3,49	26,3%	27,8%
Créativité. Mon niveau de créativité est affecté par la situation.	3,45	46,7%	32,9%
Santé psychologique. Ma santé psychologique et mon niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude.	3,44	43,6%	38,3%
Contractuels. Difficulté à embaucher des contractuels en ce moment.	3,15	14,1%	-
Cesser mes activités. Vous craignez de devoir mettre fin à vos activités à titre de travailleur autonome.	3,01	32,9%	8,3%
Liquidités. Vos liquidités sont à un niveau critique: difficulté à payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.).	2,86	27,6%	22,4%

Le tableau 8 présente un classement très similaire à celui des organisations. Mais le **sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude** des travailleurs autonomes arrive au troisième rang, avec 50,5 % des répondants qui se disent fortement ou très fortement dans cette situation (échelle 4 ou 5). On note aussi que leur **niveau de créativité** est affecté par la situation (46,7 % dans l'échelle 4 ou 5).

Le **niveau de liquidités** et la crainte **de mettre fin à ses activités** de travailleurs autonomes arrivent certes aux derniers rangs parmi les impacts spécifiques – tout comme les organisations, mais la part des travailleurs autonomes les subissant fortement ou très fortement est beaucoup plus élevée que pour les organisations, étant de respectivement 27,6 % et 32,9 %. On voit aussi que la moyenne de l'échelle de 1 à 5 pour ces deux impacts est supérieure à celle des organisations. Ceci dit, il y a tout de même 32,3 % des travailleurs autonomes qui disent ne pas craindre de manquer de liquidités (échelle 4 ou 5) et 29,5 % (échelle 4 ou 5) d'entre eux qui ne prévoient pas cesser leurs activités.

Globalement, les données pour les travailleurs autonomes montrent un niveau d'impacts spécifiques plus aigu par rapport aux organisations, en particulier concernant la crainte de devoir cesser leurs activités de travailleurs autonomes, le niveau de liquidités, le niveau de créativité et le sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du travailleur.

Figure 15. Impacts spécifiques sur les organisations (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5

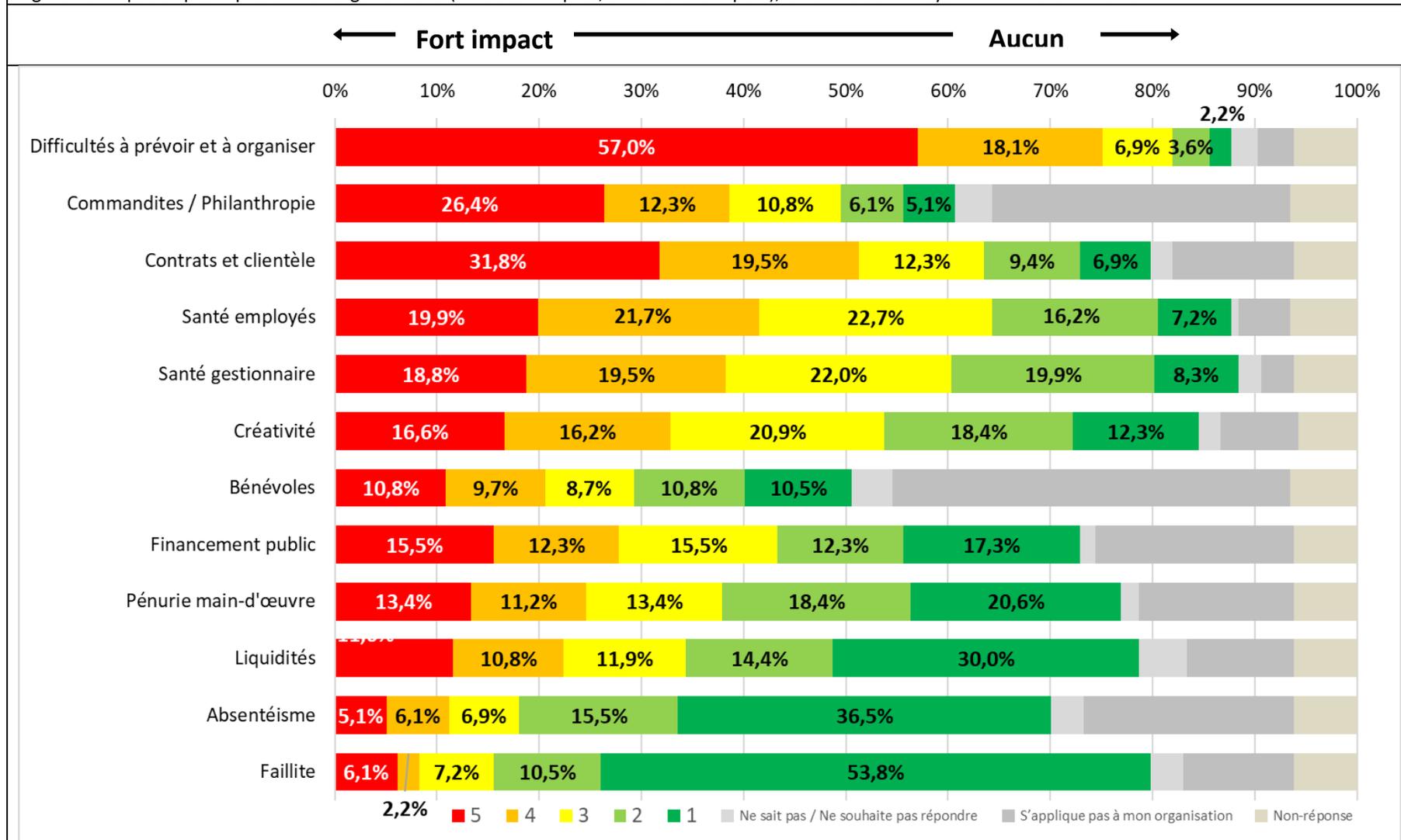
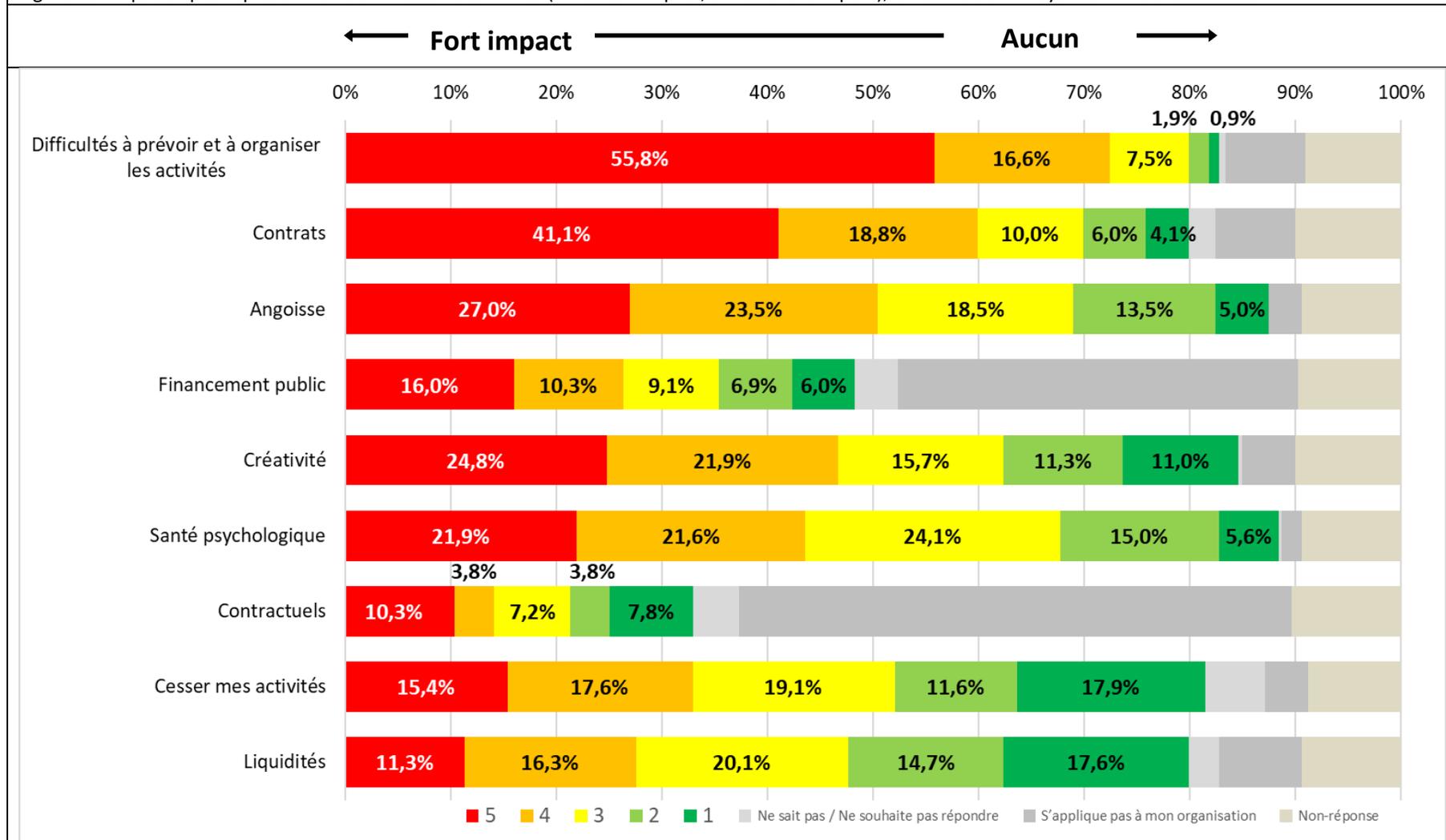


Figure 16. Impacts spécifiques sur les travailleurs autonomes (1 = aucun impact, 5 = très fort impact), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5



Transformation et adaptation des organisations

Au-delà de l'analyse des impacts de la crise sur les organisations culturelles, nous voulions également documenter les actions qu'elles ont entreprises pour se transformer et s'adapter à la situation. Nous considérons le degré de mise en œuvre de ces actions stratégiques comme étant un facteur de résilience important pour la capacité des organisations à surmonter les effets de la crise, mais aussi pour mieux se préparer à l'éventuelle relance économique post-confinement. Cette analyse est présentée dans les prochaines sections.

Nous avons aussi posé des questions similaires aux travailleurs autonomes quant à leur réaction stratégique face à la crise, mais en modifiant les choix de réponse afin de tenir compte du contexte spécifique de leurs activités.

Transformation et adaptation des organisations

Sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucunement, 5 = très fortement), nous avons demandé aux organisations d'indiquer à quel degré elles ont mis en œuvre une série d'actions d'adaptation et de transformation.

Tableau 9. **Transformation et adaptation organisations.** Actions de transformation ou d'adaptation des organisations face à la crise

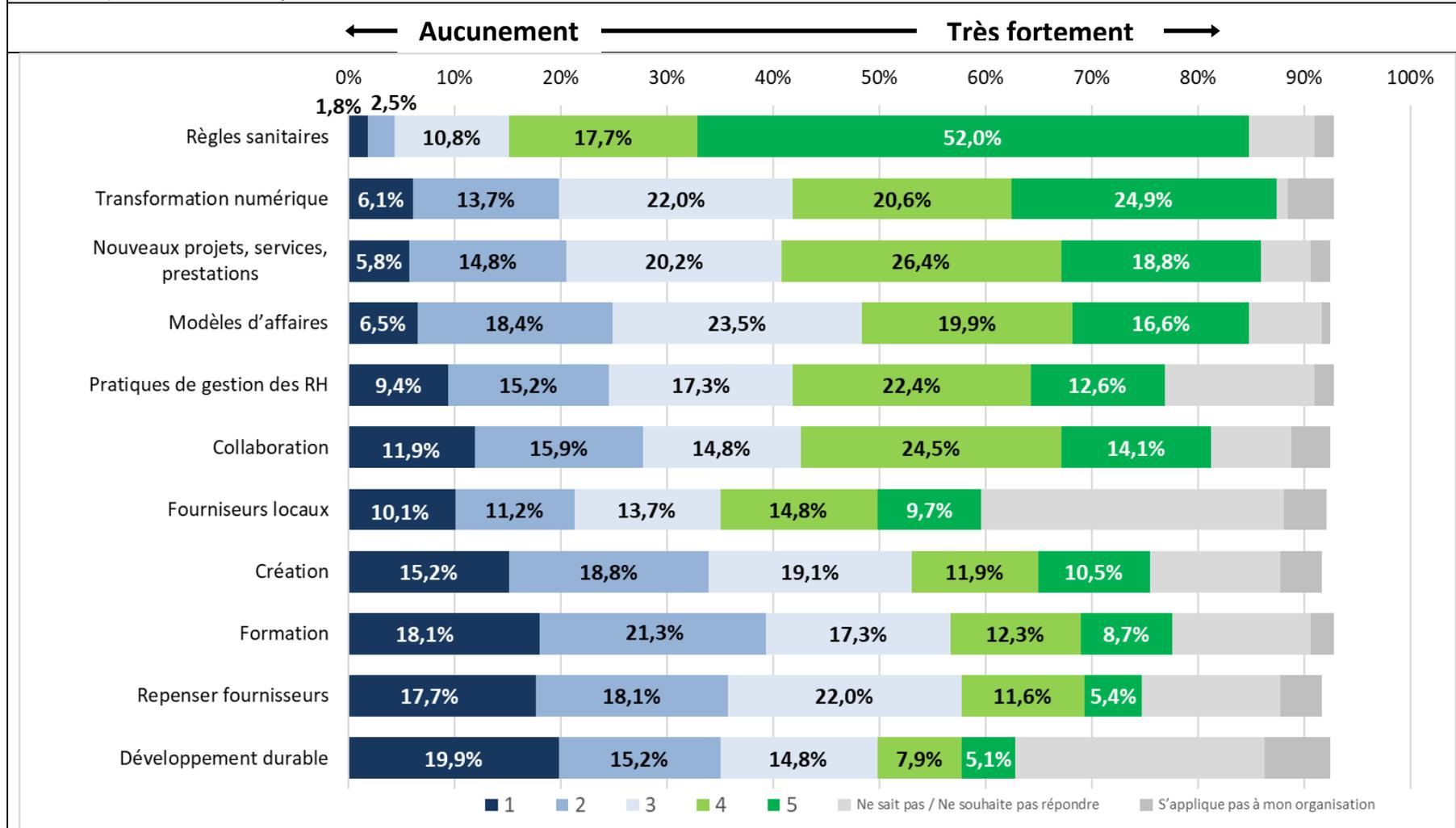
	Moyenne	4&5
Règles sanitaires. La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale.	4,36	69,7%
Transformation numérique. Accélération de la transformation numérique (site web, site transactionnel, logiciels, informatisation, visites virtuelles, etc.).	3,51	45,5%
Nouveaux projets et services. Le développement de nouveaux projets, services ou prestations.	3,44	45,1%
Modèles d'affaires. Réflexions sur le développement de nouveaux modèles d'affaires ou de nouveaux marchés.	3,26	36,5%
Gestion des ressources humaines. Le développement de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines, notamment la mise en œuvre du télétravail de façon permanente.	3,18	35,0%
Collaboration. Efforts plus soutenus de collaboration avec d'autres organisations (mutualisation des moyens, partage de ressources, actions communes, coopération et collaboration, fusion entre organisations, etc.)	3,16	38,6%
Prestataires / fournisseurs locaux. Un effort particulier pour identifier et analyser des prestataires / fournisseurs locaux ou québécois plutôt qu'étrangers.	3,05	28,5%
Création. Accélération des activités de création	2,78	22,4%
Formation. Mon entreprise profite de la pause pour accélérer la formation du personnel et acquérir de nouvelles compétences.	2,64	20,9%
Repenser fournisseurs. Repenser et renforcer le lien avec vos fournisseurs, prestataires ou contractuels.	2,58	17,0%
Développement durable. Accélération des investissements et des efforts en matière de développement durable (efficacité énergétique, programme de récupération, économie circulaire, instauration de technologies vertes, réduction des rejets, etc.)	2,41	13,0%

Les résultats détaillés sont présentés dans la figure 17 (page suivante). Le tableau 9 ci-dessus résume ces données en indiquant la moyenne de l'échelle de 1 à 5. Plus cette moyenne sur 5 est élevée, plus il s'agit d'une action qui a été plus particulièrement mise en œuvre par les répondants. Les actions sont classées en ordre d'importance selon la valeur de cette moyenne. Nous indiquons aussi dans la dernière colonne du tableau 9 la part des répondants (en %) ayant fortement ou très fortement mis en œuvre ces actions (ayant répondu 4 ou 5 sur l'échelle).

La principale action la plus mise en œuvre par les répondants touche aux mesures nécessaires pour fonctionner selon les **nouvelles règles sanitaires**, avec 69,7 % ayant répondu 4 ou 5 sur l'échelle. Par contre, compte tenu de l'importance de ces mesures sanitaires, on peut se demander pourquoi cette proportion n'est pas plus élevée. Il est possible cependant qu'avec la fermeture des institutions culturelles et le télétravail, ces mesures ne soient pas encore nécessaires dans cette période de confinement. Viennent ensuite l'accélération de la **transformation numérique** (45,5 %), le développement de **nouveaux projets** (45,1 %) et de nouveaux **modèles affaires** (39,45 %), ainsi que le développement de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines, notamment la mise en œuvre du télétravail de façon permanente (35 %). **La collaboration** avec d'autres organisations arrive au sixième rang, bien que 38,6 % des organisations ont fortement ou très fortement adopté cette stratégie.

Les actions qui semblent relativement moins mises en œuvre par les organisations sont **la formation du personnel** (39,4 % des répondants ayant répondu 1 ou 2 sur l'échelle) — malgré l'existence de programmes gouvernementaux de formation de la main-d'œuvre pour soutenir les organisations pendant la crise, **le renforcement** des liens avec les fournisseurs (35,7 % dans l'échelle 1 ou 2) et l'investissement dans le **développement durable** (35 % dans l'échelle 1 ou 2).

Figure 17. **Transformation et adaptation organisations.** Actions de transformation ou d'adaptation des organisations face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5



Transformation et adaptation des travailleurs autonomes

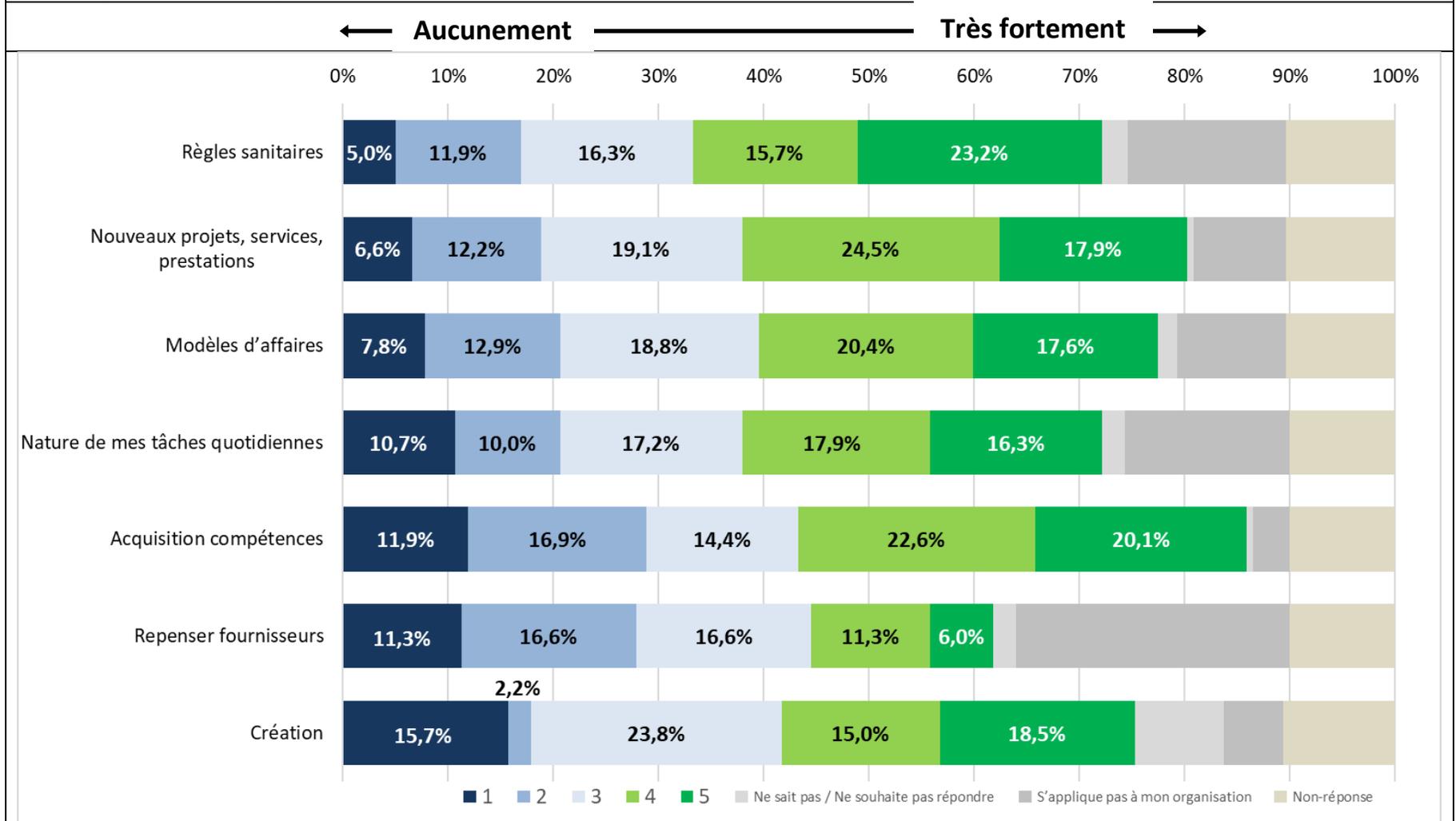
Nous procédons maintenant à l'analyse des actions stratégiques des travailleurs autonomes. Les données détaillées sont présentées dans la figure 18 (page suivante), et elles sont résumées dans le tableau 10 ci-dessous. La dernière colonne du tableau 10 rappelle le pourcentage parmi les organisations ayant répondu 4 ou 5 sur l'échelle de mesure (tableau 9) afin de comparer le degré de mise en œuvre par rapport aux travailleurs autonomes.

Tableau 10. **Transformation et adaptation travailleurs autonomes.** Actions de transformation ou d'adaptation des travailleurs autonomes face à la crise

	Travailleurs autonomes		Organisation (rappel)
	Moyenne	4&5	4&5
Règles sanitaires. La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale.	3,56	38,9%	69,7%
Nouveaux projets, services, prestations. Le développement de nouveaux projets, services ou prestations.	3,43	42,3%	45,1%
Modèles d'affaires. Réflexions sur le développement de nouveaux modèles d'affaires ou de nouveaux marchés.	3,35	37,9%	36,5%
Nature de mes tâches quotidiennes. Depuis le début de la crise, la nature de mes tâches quotidiennes a évolué ou changé afin de rejoindre mon public (Ex : je m'improvise vidéaste, monteur vidéo, etc.).	3,27	34,2%	-
Acquisition compétences. Je profite de la pause pour acquérir de nouvelles compétences.	3,26	42,6%	20,9%
Repenser fournisseurs. Repenser et renforcer le lien avec mes fournisseurs, prestataires ou contractuels.	2,74	17,2%	17,0%
Création. Accélération des activités de création	2,40	33,5%	22,4%

Tout comme les organisations, on retrouve aux premiers rangs la mise en œuvre des **règles sanitaires** (même si cela s'applique peut-être moins aux travailleurs autonomes), le développement de **nouveaux projets, services ou prestations**, ainsi que le développement de **nouveaux modèles d'affaires** ou de **nouveaux marchés**. On note aussi que pour 34,2 % des travailleurs autonomes, la **nature de leurs tâches quotidiennes** a fortement ou très fortement évolué (échelle 4 ou 5) en conséquence de la crise. Plusieurs travailleurs autonomes (42,6 %) ont fortement ou très fortement profité de la pause sanitaire pour **acquérir de nouvelles compétences**, ce qui est en net contraste avec la faible part de 20,9 % des organisations qui ont accéléré fortement ou très fortement la formation du personnel. Enfin, même si l'accélération des **activités de création** pendant la pause sanitaire arrive au dernier rang des actions stratégiques, nous avons tout de même une part importante de travailleurs autonomes (33,5 %) pour qui c'était fortement ou très fortement le cas, une proportion significativement plus élevée que pour les organisations.

Figure 18. **Actions travailleurs autonomes.** Actions de transformation ou d'adaptation des travailleurs autonomes face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5



Transformation et adaptation : portrait global

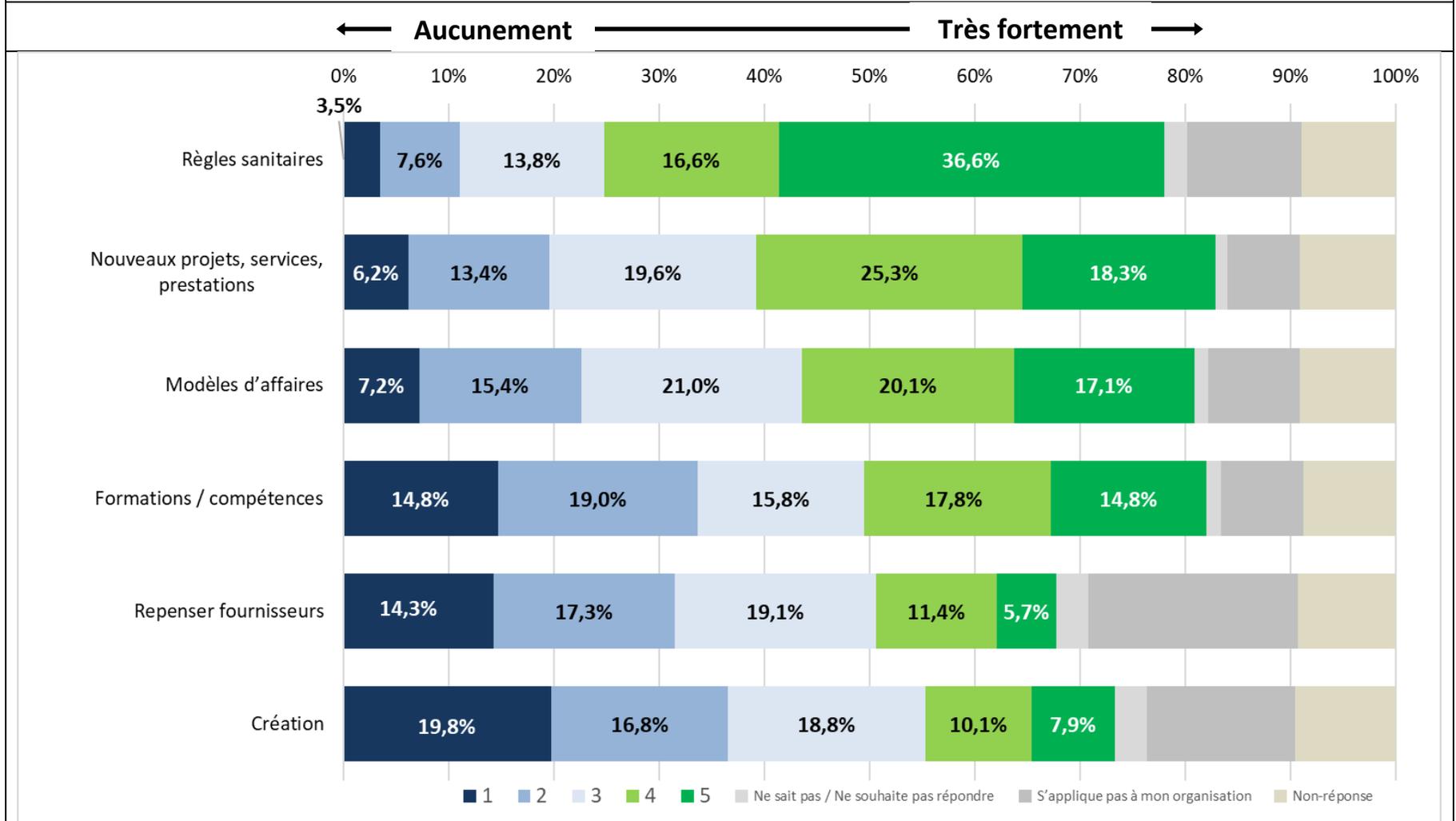
Afin de tracer un portrait global des actions d'adaptation et de transformation des répondants, nous fusionnons les réponses des organisations et des travailleurs autonomes pour les actions équivalentes. Les résultats détaillés sont présentés dans la figure 19 (page suivante) et résumés dans le tableau 11 ci-dessous.

Le classement des actions stratégiques en ordre du degré de mise en œuvre change peu par rapport aux résultats précédents. Les mesures pour assurer les **règles sanitaires** arrivent toujours au premier rang. Par la suite, nous notons les efforts d'un nombre significatif de répondants pour tenter de s'adapter à la pause sanitaire en développant de **nouveaux projets, services ou prestations** ou encore en réfléchissant au développement de **nouveaux modèles d'affaires** ou de nouveaux marchés. Ils sont respectivement 43,6 % et 37,2 % à avoir mis en œuvre fortement ou très fortement (échelle 4 ou 5) ces deux actions stratégiques. Il y a aussi une part importante des répondants (32,6 %) qui ont fortement ou très fortement profité de la pause pour accélérer les **formations et l'acquisition de connaissances**. L'accélération des **activités de création** et la réorganisation des liens avec les **fournisseurs, prestataires ou contractuels** sont des actions les moins mises en œuvre par les répondants.

Tableau 11. Actions de transformation ou d'adaptation des répondants face à la crise, ensemble des répondants

	Moyenne	4&5
Règles sanitaires. La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale.	3,96	53,2%
Nouveaux projets et services. Le développement de nouveaux projets, services ou prestations.	3,44	43,6%
Modèles d'affaires. Réflexions sur le développement de nouveaux modèles d'affaires ou de nouveaux marchés.	3,30	37,2%
Formation / Acquisition compétences. Mon entreprise profite de la pause pour accélérer la formation du personnel et acquérir de nouvelles compétences / Je profite de la pause pour acquérir de nouvelles compétences.	2,99	32,6%
Création. Accélération des activités de création	2,58	18,0%
Repenser fournisseurs. Repenser et renforcer le lien avec vos fournisseurs, prestataires ou contractuels.	2,66	17,1%

Figure 19. Actions de transformation ou d'adaptation des répondants face à la crise (1 = aucunement, 5 = très fortement), ensemble des répondants, en ordre de la moyenne de l'échelle de 1 à 5



Mesures gouvernementales de soutien face à la crise de la COVID-19 pour l'industrie culturelle

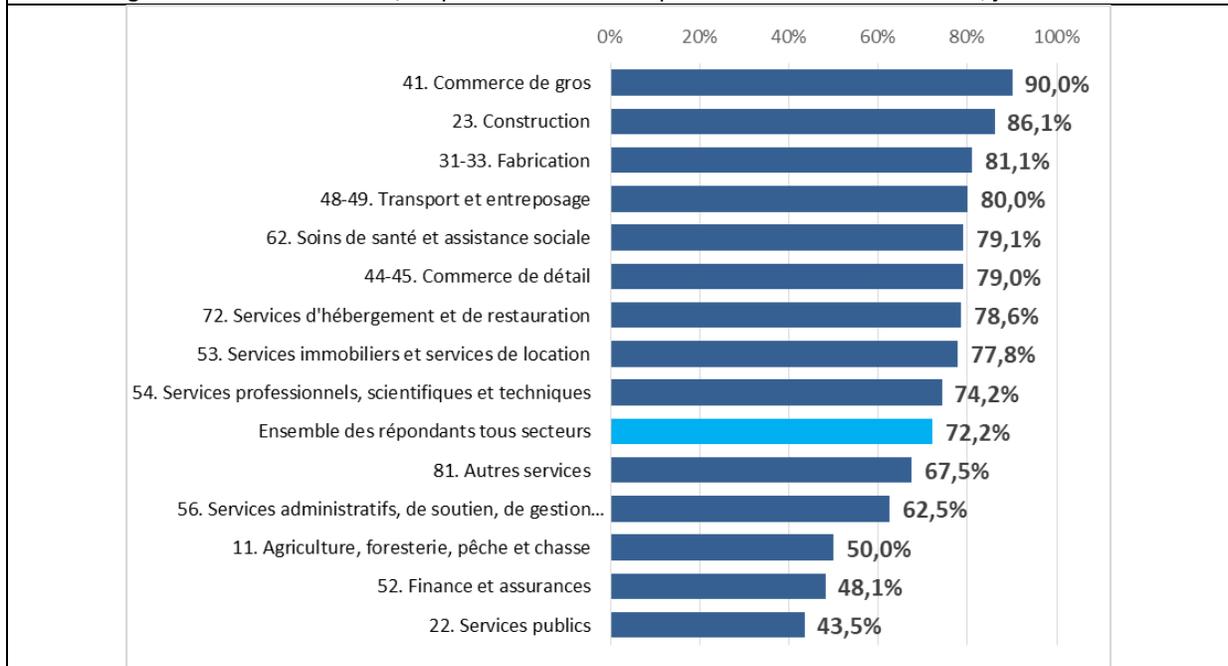
Concernant les programmes de soutien mis en œuvre par les gouvernements fédéral, provincial et/ou municipal en raison de la COVID-19, 70,1 % des répondants ont bénéficié de l'une ou l'autre de ces mesures d'aide, avec peu de différence sur cette proportion entre les organisations et les travailleurs autonomes (tableau 12).

Tableau 12. Pourcentage des répondants ayant bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19

	Organisations	Travailleurs autonomes	Total
OUI, tous avons bénéficié d'une aide gouvernementale	70,9%	69,3%	70,1%
NON, nous ne bénéficions d'aucune aide gouvernementale	23,2%	27,5%	25,5%
Ne sait pas / Ne souhaite pas répondre	5,9%	3,1%	4,4%
Total	100%	100%	100%

Nous pouvons comparer cette proportion à des secteurs d'activité du Québec, sur la base de l'étude de Laurin (2020) dont nous reproduisons les données dans la figure 20 ci-dessous.

Figure 20. Pourcentage des entreprises par secteur d'activité qui ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial mises sur pied en raison de la COVID-19, juin 2020



Pour l'ensemble du Québec, le pourcentage de bénéficiaires montait à 70 % en date de juin 2020. Curieusement, alors que le secteur des arts et de la culture est l'un des plus touchés parmi tous les secteurs d'activité au Québec selon le classement de cette étude, le pourcentage de bénéficiaires ayant reçu du soutien est légèrement inférieur à l'ensemble de l'échantillon pour tous les secteurs d'activité, et nettement en dessous du pourcentage d'autres secteurs d'activité pourtant relativement moins affectés par la crise (par exemple le secteur de la fabrication, la construction et les services immobiliers).

Parmi la part de répondants n'ayant pas bénéficié d'aucune aide gouvernementale (23,2 %), le tableau 13 détaille les motifs pouvant expliquer cette absence de soutien. En particulier, 59,3 % des organisations non bénéficiaires et 43 % des travailleurs autonomes affirment qu'ils ne se qualifient pas pour ces programmes, pour un total de 50 % de l'ensemble des non-bénéficiaires. Dans le cas spécifique des organisations, 18,6 % estiment que les différents programmes ne répondent pas à leurs besoins.

Tableau 13. Motifs pour lesquels les répondants n'ont pas bénéficié de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal (% des répondants n'ayant pas reçu de soutien)

	Organisations	Travailleurs autonomes	Total
Ne se qualifie pas pour ces programmes	59,3%	43,0%	50,0%
Ces programmes ne répondent pas aux besoins de mon organisation	18,6%	-	-
N'en a pas besoin	15,3%	26,6%	21,7%
N'a pas eu le temps de déposer une demande	11,9%	3,8%	7,2%
Ne souhaite pas déposer de demande	8,5%	6,3%	7,2%
Autre (veuillez préciser)	18,6%	17,7%	18,1%
Ne sait pas / Ne souhaite pas répondre	0,0%	1,3%	0,7%

Types de soutiens reçus par les organisations

Le tableau 14 détaille les principaux types de soutiens reçus par les organisations. Du côté des organisations, parmi les types de soutien les plus mentionnés par les répondants, la subvention salariale d'urgence est de loin la mesure la plus utilisée par les organisations (43 %). Viennent ensuite l'aide d'urgence du Conseil des arts du Canada (28,2 %) et le Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport de Patrimoine Canada (18,1 %). On note aussi une grande variété dans les sources de soutien, qu'il s'agisse des programmes spécifiques d'organismes culturels (SODEC, CALQ, Conseil des Arts de Montréal), des programmes d'aide du gouvernement fédéral (aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, fonds d'aide et de relance régionale FARR, etc.) ou provincial (mesures spécifiques du Ministère de la Culture et des Communications, PACME, etc.), de soutiens municipaux.

Tableau 14. **Soutiens organisations.** Types de mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19 reçues par les organisations

	Fréq.	%
Subvention salariale d'urgence	119	43,0%
Aide d'urgence du Conseil des arts du Canada	78	28,2%
Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (Patrimoine canadien)	50	18,1%
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	23	8,3%
Mesures venant de la SODEC	17	6,1%
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	15	5,4%
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	14	5,1%
Municipal	6	2,2%
Ministère de la Culture et des Communications (MCCQ)	4	1,4%
Alliance de l'industrie touristique du Québec	3	1,1%
Conseil des Arts de Montréal	1	0,4%
Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)	1	0,4%
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	1	0,4%
Augmentation des placements publicitaires par les gouvernements	1	0,4%
Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)	1	0,4%
Aide au fonctionnement pour les organismes de formation en art (PAFOFA)	1	0,4%
Prestation canadienne d'urgence (PCU)	1	0,4%
Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)	1	0,4%
Soutien à l'action bénévole	1	0,4%
Ambition numérique – appel de projets (MCCQ)	0	0,0%
Autres	6	2,2%
Ne sais pas / Ne souhaite pas répondre	15	5,42%
Aucune réponse	23	8,30%

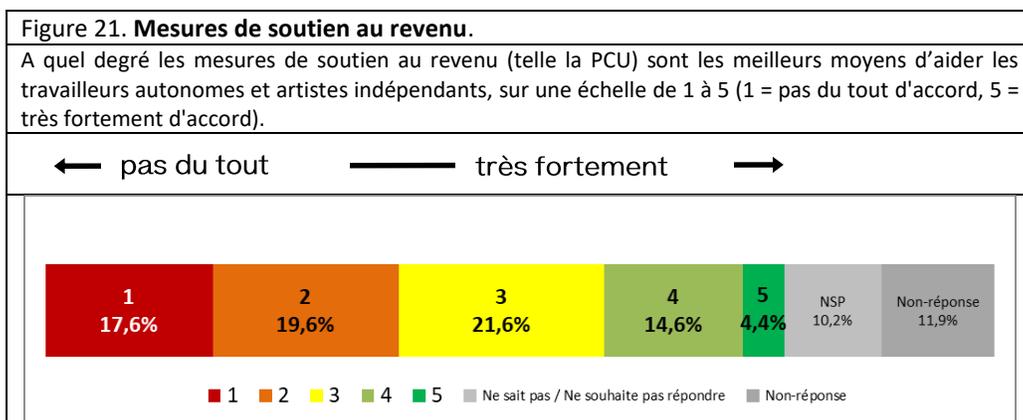
Types de soutiens reçus par les travailleurs autonomes

Du côté des travailleurs autonomes, le principal soutien gouvernemental fut très majoritairement la prestation canadienne d'urgence (PCU), 58,3 % d'entre eux ayant bénéficié de cette mesure (tableau 15). Les autres types de soutien n'ont concerné qu'une infime partie des travailleurs autonomes.

Tableau 15. **Soutiens travailleurs autonomes.** Types de mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19 reçues par les travailleurs autonomes

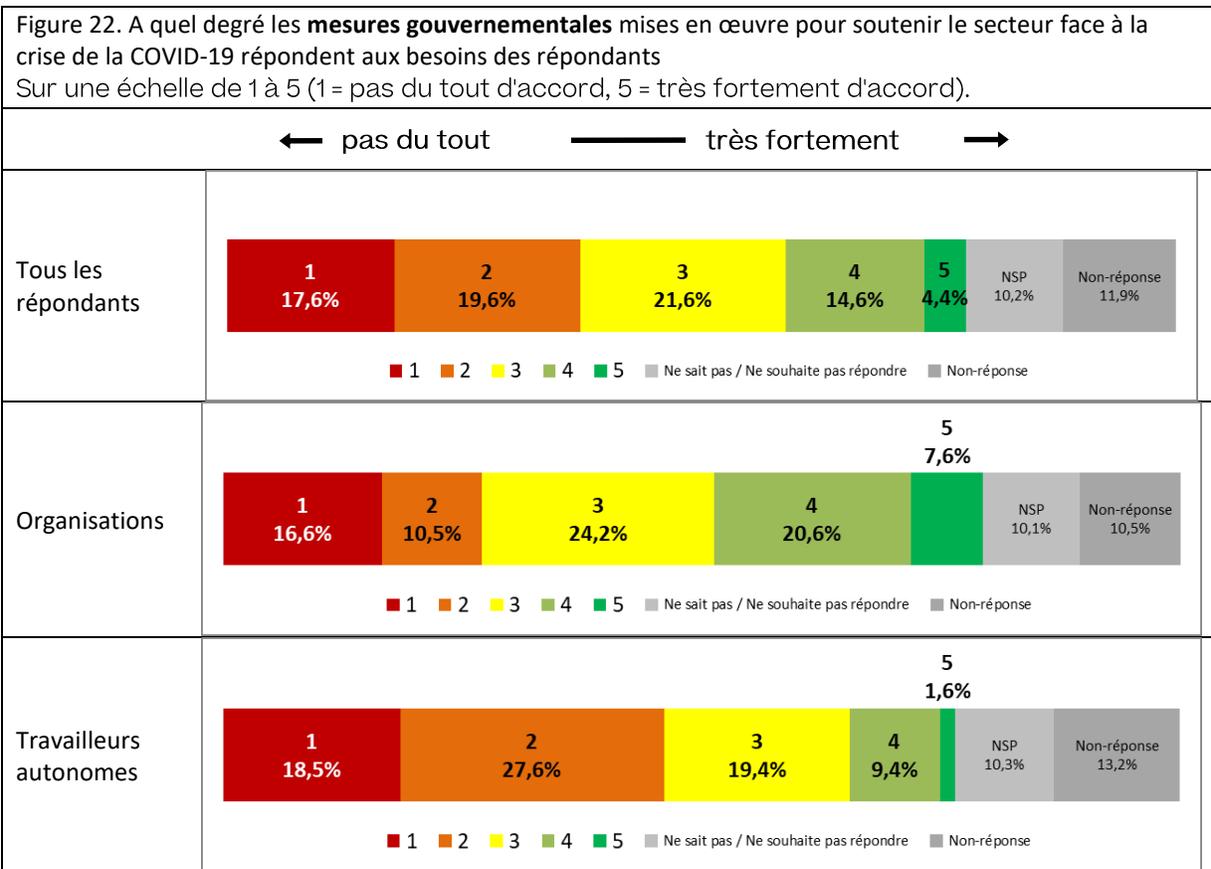
	Fréq.	%
Prestation canadienne d'urgence (PCU)	186	58,3%
Aide d'urgence pour artistes et organismes du CALQ	5	1,6%
Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels du milieu des arts de la scène du MCCQ	4	1,3%
Prestations d'assurance-emploi	2	0,6%
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)	1	0,3%
Bourse Connexion Création du Conseil des arts du Canada	1	0,3%
Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)	5	1,6%
Soutien au travailleur autonome (STA)	1	0,3%
Autres	7	2,2%
Je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre	9	2,8%
Non-réponse	32	10,0%

D'ailleurs, 47,7% des travailleurs autonomes affirment que les mesures de soutien au revenu, telles que la PCU, sont les meilleurs moyens de les aider (figure 21), étant d'accord ou très fortement d'accord avec cette affirmation.



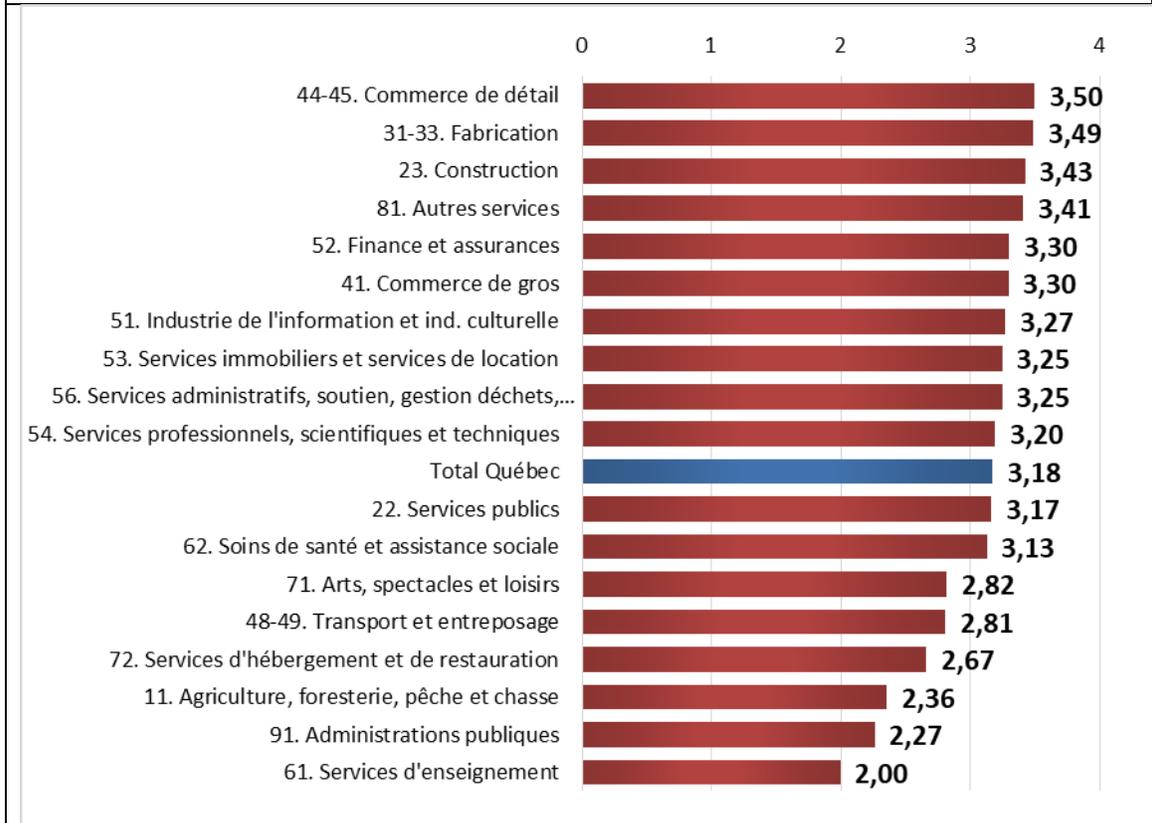
Niveau de satisfaction envers les mesures de soutien

Nous avons aussi demandé aux répondants de qualifier à quel degré, sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins de leur organisation. Les données sont présentées dans la figure 22 ci-dessous. Le sentiment général des répondants à l'égard de la capacité des programmes à répondre à leurs besoins particuliers est modéré, avec une moyenne de 2,59/5 sur l'échelle de 1 à 5. C'est 37,2 % des répondants qui ne se disent pas d'accord ou pas du tout d'accord (échelle 1 ou 2) avec l'affirmation selon laquelle les mesures ont la capacité de répondre à leurs besoins, contre seulement 19 % qui se disent en accord (échelle 4 ou 5). En comparaison avec l'ensemble du Québec, selon l'étude de Laurin (2020), le niveau de satisfaction des répondants du secteur des arts et de la culture était en juin 2020 nettement inférieur à la moyenne pour l'ensemble des secteurs d'activité au Québec (figure 23, page suivante).



Ce niveau d'insatisfaction envers les mesures gouvernementales est encore plus marqué chez les travailleurs autonomes, puisque 46,1 % d'entre eux ont répondu 1 ou 2 sur l'échelle contre 27,1 % pour les organisations. Seulement 11 % des travailleurs autonomes se sont montrés satisfaits (échelle 4 ou 5), contre 28,2 % chez les organisations. D'ailleurs, la moyenne de l'échelle se situe à 2,31/5 pour les travailleurs autonomes, un niveau de satisfaction inférieur aux organisations (2,9/5).

Figure 23. Moyenne de l'échelle de 1 à 5 par secteur d'activité - A quel degré les **mesures gouvernementales** mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins de leur entreprise
 Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord).



Le questionnaire d'enquête contenait deux questions ouvertes permettant aux répondants d'expliquer 1) pourquoi ils ne bénéficient pas de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral, provincial et/ou municipal, pour les répondants ayant répondu qu'ils n'en avaient pas reçue 2) comment et pourquoi les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les organisations culturelles face à la COVID-19 sont appropriées compte tenu des particularités de leur organisation. Par une analyse lexicale fine de ces commentaires, nous pouvons les classer en catégories distinctes, tel que le résume le tableau 16 ci-dessous. Le nombre d'évocations correspond au nombre de répondants mentionnant ce motif dans leurs commentaires.

Tableau 16. Principaux éléments évoqués par les répondants concernant les mesures de soutien des gouvernements en lien avec la COVID-19

Éléments évoqués	Nombre d'évocations
Inéligibilité aux programmes	68
Rien n'existe pour notre type d'organisation, pour notre mission ou dans notre secteur	20
Inéligible, car on tombe « entre deux chaises » au niveau des critères d'admission	8
Rien pour les petites organisations ou les organisations moins "connues"	8
Revenus autonomes ou situation financière pas suffisamment affectés selon l'évaluation du gouvernement	8
Critères d'admissibilités trop contraignants	7
Pas d'employés. Les programmes ne sont pas pensés pour les organisations sans employé et/ ou avec que des bénévoles et/ou avec que des contractuels	6
Pas diffuseurs / Pas de billetterie. Les programmes ne s'adressent pas aux organisations qui ne sont pas des diffuseurs ou qui n'ont pas de billetterie	5
Fluctuation des revenus. Période de calcul des impacts pas représentatif de mes périodes de pointe, ou difficile à calculer compte tenu des fortes fluctuations des revenus	5
Organisations en démarrage, donc pas d'année de référence	1
Programmes pas adaptés aux réalités du secteur	69
Programmes non adaptés à nos besoins ou à notre réalité	34
Pas adaptés aux travailleurs autonomes / Pas d'aide direct aux artistes	20
Le gouvernement a une mauvaise compréhension de notre industrie et de ses réalités	9
Programmes non adaptés à des organisations sans subvention de fonctionnement	3
Besoins de soutien au fonctionnement / à la mission, plutôt que du soutien aux projets	3
Programmes ne permettent pas de financer le salaire de la direction générale / direction artistique / gestionnaires	2

Les programmes ne couvrent pas le surcoût lié aux mesures sanitaires et autres dépenses liées au confinement.	2
Travailleurs autonomes : Aide versée aux organismes, mais pas aux artistes / Adaptée pour les organismes, et non les artistes / L'aide ne se rend pas aux artistes	13
Le montant des aides reçues n'est pas suffisant pour combler les besoins / Ne couvre pas toutes nos pertes / Ne couvre pas les besoins futurs, avec le prolongement de la pause sanitaire	11
Complexité des demandes, beaucoup de documentation, mal outillé pour faire les demandes selon les exigences, accompagnement inadéquat, bureaucratie	10
Ré-ouvrir les arts et la culture. La seule façon nous nous aider, c'est de trouver le moyen de pouvoir rouvrir, retrouver le public, dans le respect des règles sanitaires (salles réduites, etc.)	8
Travailleurs autonomes : J'ai trouvé un emploi ailleurs en attendant / j'ai un autre emploi en dehors du secteur	7
Travailleurs autonomes : J'ai plutôt demandé la PCU	6
Manque d'information, information floue ou difficile à trouver	5
Mesures qui manquent de cohérence, de cohésion, de pérennité par rapport au secteur des arts et de la culture	4
Prêts remboursables qui augmentent l'endettement, plutôt que des subventions ou aides directes	4
Pas suffisamment d'aide à la création, à la recherche et développement, à l'entraînement et au perfectionnement des artistes (sans être nécessairement attaché à une diffusion prévue)	4
Impossible de faire de la planification financière à court ou moyen terme dans l'incertitude de la situation sanitaire ou ne sachant pas si les programmes actuels seront prolongés / Inquiétude pour la suite	3
Nous n'avons pas de loyer	3
Demandes refusées	3
Toujours dans l'attente d'une réponse	3
Demande refusée car budget épuisé / Nos budgets sont épuisés	2
Difficile de parler à quelqu'un au sein des instances venant en aide, pas de communication directe, on ne répond pas à nos questions	2
Système de subventions des artistes par les jurys de pairs est peu efficace ou contre-productif en situation d'urgence / Le système d'attribution de bourses ne finance au final qu'une minorité, visant l'excellence déjà acquise.	2
Travailleurs autonomes : je perçois des revenus de retraite pour maintenir mes revenus	2
Nous disposons de suffisamment de ressources financières.	1
Aide supplémentaire aux organismes de soutien (services et/ou autres) afin de maintenir nos liens, partenariats avec les compagnies artistiques et agences d'artistes pour leur mobilité à l'international.	1

Les conseils des arts ont privilégié seulement les organismes déjà bénéficiaires au lieu d'aide le plus de monde possible	1
Pas eu le temps d'analyser tous les programmes existants	1
Autres	8

En grande majorité, on évoque **l'inéligibilité** des organisations aux programmes de soutien. Plusieurs répondants expliquent que leur organisation ou leur situation est « entre deux chaises », ce qui les rend inéligibles à l'un ou l'autre des programmes. On peut donner comme exemples mentionnés par les répondants : 1) une organisation qui est à la fois entreprise et organisation culturelle; 2) une organisation ou un artiste à cheval entre deux types de discipline artistique; 3) un travailleur autonome dans le domaine culturel qui est aussi salarié dans un autre secteur (double statut); 4) un artiste qui cumule plusieurs emplois. L'exemple suivant est éloquent : « Notre organisation n'est pas officiellement du patrimoine, ni un organisme culturel à proprement dit. Nous sommes entre les deux, alors les mesures s'appliquent souvent aux Musées ou autres au niveau du patrimoine, et aux arts au niveau culturel. Nous sommes plutôt dans la médiation culturelle liée au patrimoine et à l'histoire ». Autre exemple : « On ne doit en aucune façon calquer les critères des entreprises commerciales aux organismes culturels. Dans mon cas, étant un artiste producteur indépendant, je ne réponds à aucun de ces aspects d'éligibilité. »

On mentionne aussi le cas d'organisations qui fonctionnent seulement avec des **contractuels, des travailleurs autonomes ou des bénévoles**, ce qui les rendraient inadmissibles à de nombreux programmes. Une autre difficulté est liée à la **fluctuation des revenus** dans le milieu culturel en fonction des périodes de pointe, qui ne correspondent pas nécessairement à la période de calcul des pertes de revenus imposée par certains programmes. Il devient donc difficile de justifier les pertes de revenus si celles-ci ne sont pas comptabilisées lors des bonnes périodes. Comme l'explique un travailleur autonome : « les travailleurs autonomes ont des saisons plus achalandées qui permettent de belles entrées monétaires qui empêchaient de se qualifier à certaines époques pour certaines aides gouvernementales. L'hiver serait plus dur ».

Une deuxième catégorie d'insatisfaction envers les programmes de soutien touche à leur incapacité à **répondre aux besoins** particuliers du milieu des arts et de la culture, une opinion partagée autant par les organisations que par les travailleurs autonomes. Comme l'explique un répondant : « Elles ne comprennent pas la réalité complexe des différents acteurs du milieu (artistes autonomes, petites compagnies, diffuseurs, etc.) ».

Notamment, les programmes ne couvrent pas certaines **dépenses de fonctionnement**, en particulier les salaires de la direction générale, de la direction artistique ou des principaux gestionnaires. « Ma compagnie (enregistrée, pas incorporée) a une seule personne comme gestionnaire / directeur artistique et on ne qualifie pas pour les mesures gouvernementales actuelles. Je travaille présentement avec quelques artistes pour présenter au printemps la première de mon tout premier spectacle ». Un autre répondant mentionne que « l'investissement que nous avons dû effectuer du côté des technologies n'est soutenu par aucun des programmes s'adressant aux OBNL ». Il y a aussi l'inadaptation des programmes par rapport aux organisations qui ne sont pas **diffuseurs** ou qui n'ont pas de revenus de **billetterie**.

Plusieurs organisations signalent que l'aide reçue n'est **pas suffisante** pour répondre à leurs besoins (« les montants, lorsqu'ils sont accordés, sont souvent une portion de ce que nous avons demandé »), ou encore que cette aide ne couvrira pas les besoins financiers actuels et futurs compte tenu de la poursuite de l'arrêt des activités. Plusieurs répondants déplorent que certains programmes offrent uniquement des **prêts**, augmentant l'endettement face à une absence de revenus dans un contexte d'arrêt des activités culturelles : « Ce sont des prêts qu'il faut rembourser, alors que nous continuons d'être fermés (...). Il n'y a pas d'allègement au niveau des dépenses. C'est créer un déficit encore plus grand ».

Plusieurs organisations s'inquiètent aussi pour les **prochains mois**. Comment évoluera la situation sanitaire ? Est-ce que les programmes d'aide seront prolongés et adaptés ? « C'est surtout pour la suite... c'est très angoissant de ne pas savoir si nous pourrions maintenir nos projets quand la situation le permettra. Comment seront considérés les spectacles reportés au niveau des contrats et des demandes de subventions ? »

Plusieurs répondants critiquent le **manque de compréhension** du gouvernement et des autorités régionales envers le secteur des arts et la culture ou encore le « manque de cohérence, de cohésion, de pérennité » des mesures. Comme l'explique un répondant, « les mesures en place sont en réaction à la situation sanitaire ou aux décisions politiques, elles ne donnent pas de direction ou une vision à long terme de la culture et des arts ». Un autre répondant précise qu'il y a un « manque d'analyse selon chaque secteur », les décisions étant prises « trop globalement ».

On signale aussi la **grande complexité** des demandes d'aide, les lenteurs bureaucratiques, ainsi que la taille de la documentation exigée. Plusieurs répondants se sentent mal outillés pour faire ces demandes selon les exigences demandées ou se plaignent du manque d'accompagnement en ce sens. On évoque aussi le **manque d'information** et la difficulté à trouver une information.

Les travailleurs autonomes, ainsi que certaines organisations, mentionnent l'inadaptation des systèmes de subventions des artistes par les **jurys de pairs** à un contexte d'urgence. Comme l'explique une organisation : « le système de subventions des artistes par les jurys de pairs est peu efficace ou contre-productif en situation d'urgence pour un organisme comme le nôtre ». La citation suivante d'un travailleur autonome renchérit sur cet aspect, tout en donnant un exemple concret du caractère parfois inadapté des mesures d'aide : « Je trouve épouvantable d'avoir fait des sortes de concours compétitifs avec les budgets. Demander aux artistes de pondre des nouveaux projets si spontanément dans cette période de vulnérabilité et d'incertitude [et] de se tourner vers le numérique... Le numérique est un médium, un métier en soi... C'est comme si on demandait à un peintre de participer à un concours de musique pour mériter d'avoir de l'aide... »

Quelques répondants croient qu'il n'y a pas suffisamment de programmes d'aide visant le soutien à la **création**, à la **recherche et développement**, à l'**entraînement** et au **perfectionnement** des artistes, en particulier lorsque ces actions ne sont pas spécifiquement liées à une diffusion prévue.

Plusieurs répondants estiment que la meilleure solution pour les soutenir financièrement serait évidemment le fait de **pouvoir redémarrer leurs activités**, d'une quelconque façon, dans le respect des règles sanitaires et de la distanciation sociale. Pour bien résumer cet argumentaire, nous reproduisons ici une grande partie de ce commentaire d'un des répondants : « Il faut ouvrir les salles de spectacles à jauge réduite. Il n'y a aucun cas de contamination dans les salles de

concert. Les arts de la scène paient le prix de ne pouvoir exercer leur art devant un public réduit, sans aucune justification. (...) Il serait temps que l'accent soit mis sur la possibilité de faire notre travail plutôt que de nous dire d'aller sur le web où l'offre est tellement rendue démultipliée et, soyons honnête, inintéressante, qu'il n'y a plus aucun sens à notre travail de présenter de la musique d'ensemble. Un nombre grandissant de musiciens songent à changer de carrière. Et les organismes qui créent des spectacles songent aussi à fermer. Je comprends que la pandémie affecte tout le monde, mais il va bien falloir apprendre à avoir des activités sociales et culturelles normalisées dans un contexte de distanciation physique. Ce n'est pas demain la veille que tous les virus seront éradiqués. Un des meilleurs contextes pour cet apprentissage est celui des concerts classiques. Je ne connais pas de groupe plus discipliné que les musiciens classiques. S'il y a des règles à suivre, ils le feront et participeront ainsi à prouver que les mesures de distanciations peuvent marcher (comme cela a déjà été prouvé ici comme en Europe) ».

Il y a plusieurs motifs d'insatisfaction qui touchent plus spécifiquement les **travailleurs autonomes**. Plusieurs estiment que l'aide versée aux organismes ne se rend pas nécessairement aux artistes, ou encore que les mesures sont davantage adaptées à la réalité des organisations que la leur. Par exemple, un répondant mentionne « qu'aucune aide culturelle n'est dirigée directement vers l'artiste lui-même et pourtant ils sont les plus touchés par cette catastrophe ». On peut aussi donner l'exemple des deux commentaires suivants « [les aides] priorisent les lieux de diffusion et le théâtre plutôt que les artistes et artisans » et « [les aides] s'appliquent principalement aux gros joueurs (diffuseurs pluri, par exemple). [Ils] ne répondent pas aux besoins des artistes ni des producteurs ou diffuseurs intermédiaires ». Plusieurs travailleurs autonomes doivent compter sur des sources alternatives de revenus par manque de soutien : autre emploi temporaire en dehors du secteur (un « job alimentaire » comme le qualifie un répondant), prestation de retraite, assurance-emploi, prêts et bourses étudiants dans le cadre d'un retour aux études, etc.

Écosystème culturel

Nous nous sommes aussi intéressés au rôle de l'écosystème culturel local dans sa capacité à soutenir les organisations en ce temps de crise. Nous avons demandé aux répondants d'indiquer, sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré ils se montrent d'accord avec l'affirmation suivante : je ressens le besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local (villes, MRC, organismes de regroupement artistiques, conseils de la culture, etc.) afin de faire face aux défis de la crise et (pour les organisations) m'accompagner dans l'adaptation de mon organisation. Les données détaillées sont illustrées dans la figure 24 ci-dessous et le tableau 17 résume la situation en donnant la moyenne de l'échelle de 1 à 5, la part des répondants ayant répondu d'accord et fortement d'accord (4 ou 5 sur l'échelle), et la part ayant plutôt répondu du côté désaccord de l'échelle (1 ou 2).

Tableau 17 : Écosystème culturel local. Moyenne de l'échelle et part des répondants

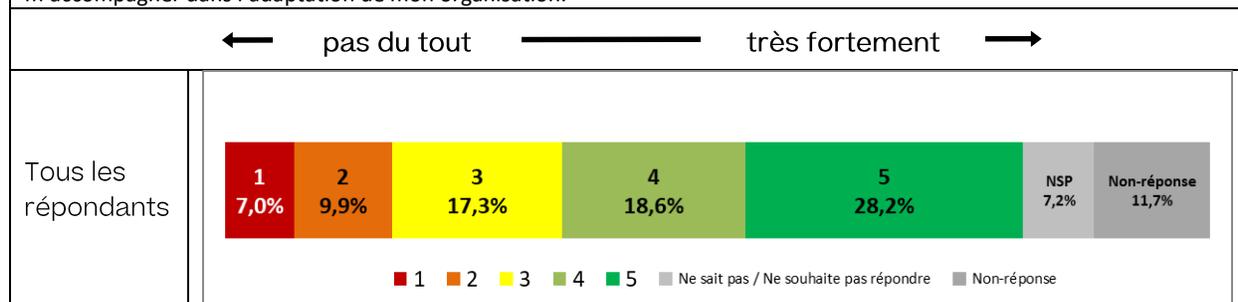
Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré l'organisation est d'accord avec l'affirmation suivante : Je ressens le besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local (villes, MRC, organismes de regroupement artistiques, conseils de la culture, etc.) afin de faire face aux défis de la crise et m'accompagner dans l'adaptation de mon organisation.

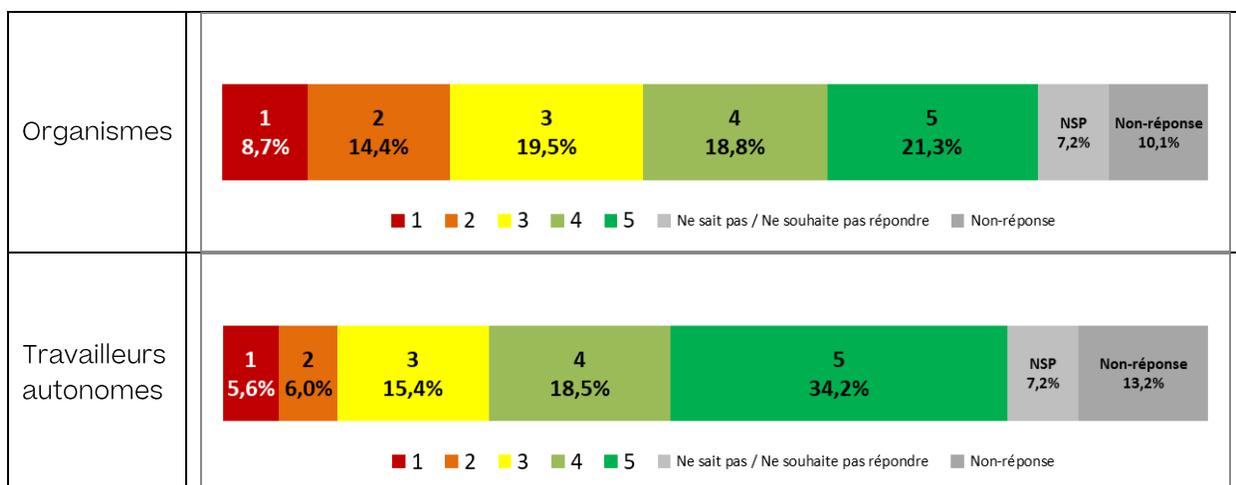
	Moyenne	4&5	1&2
Tous les répondants	3,63	46,8%	16,9%
Organisations	3,36	40,1%	23,1%
Travailleurs autonomes	3,87	52,7%	11,6%

On remarque que 46,8 % des répondants affirment fortement ou très fortement ressentir ce besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local (échelle 4 ou 5), contre seulement (16,9 %) à l'autre opposé (échelle 1 ou 2). La moyenne de l'échelle de 1 à 5 est de 3,63/5, un niveau modéré-élevé. Compte tenu des graves difficultés qui frappent le milieu des arts et de la culture en ce temps de restrictions sanitaires, il est quelque peu surprenant que les répondants ne ressentent pas davantage ce besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local.

Figure 24. Écosystème culturel local.

Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré l'organisation est d'accord avec l'affirmation suivante : je ressens le besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local (villes, MRC, organismes de regroupement artistiques, conseils de la culture, etc.) afin de faire face aux défis de la crise et (pour les organisations) m'accompagner dans l'adaptation de mon organisation.





Mais ce besoin de soutien se fait particulièrement ressentir chez les travailleurs autonomes, avec une moyenne de l'échelle de 3,87 (contre 3,36 pour les organisations) et 52,7 % d'entre eux étant fortement ou très fortement d'accord (échelle 4 ou 5), contre un pourcentage de 40,1 % pour les organisations.

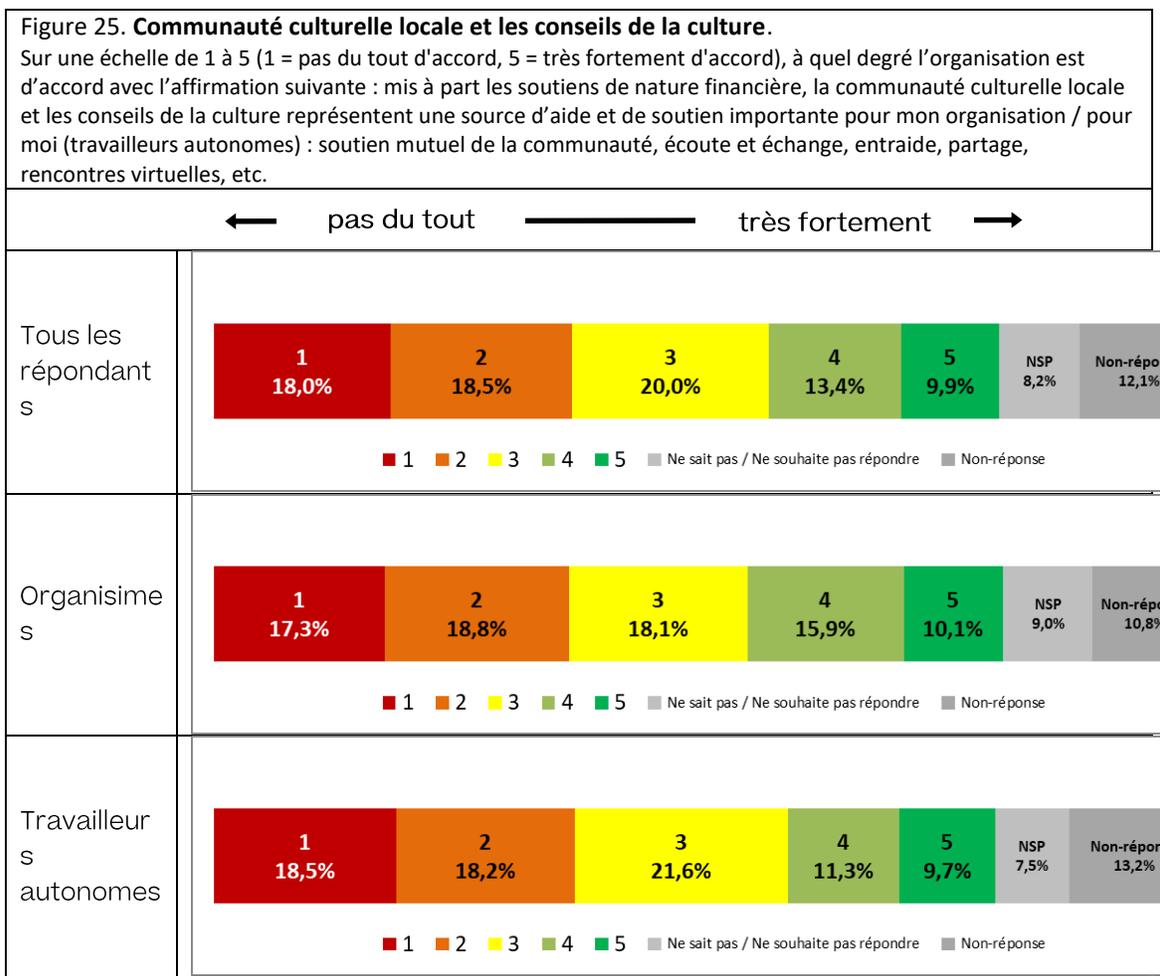
Sur un sujet connexe, nous avons demandé aux répondants de qualifier à quel degré ils sont d'accord avec l'affirmation suivante : mis à part les soutiens de nature financière, la communauté culturelle locale et les conseils de la culture représentent une source d'aide et de soutien importante pour mon organisation/pour moi (travailleurs autonomes) : soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.

Les données détaillées sont illustrées dans la figure 25 (page suivante), et le tableau 18 résume les réponses en donnant la moyenne de l'échelle de 1 à 5, la part des répondants ayant répondu d'accord et fortement d'accord (4 ou 5), et la part ayant plutôt répondu du côté désaccord de l'échelle (1 ou 2). On remarque que seulement 23,3 % des répondants estiment être d'accord ou fortement d'accord avec cette affirmation (échelle 4 ou 5), contre une proportion plus élevée (36,4 %) qui n'est pas d'accord ou pas du tout d'accord (échelle 1 ou 2). La moyenne de l'échelle de 1 à 5 est de 2,73/5, une valeur faible-moderée. Il n'y a pas de différences majeures entre les organisations et les travailleurs autonomes sur cette question.

Tableau 18 : **Communauté culturelle locale et les conseils de la culture.** Moyenne de l'échelle et part des répondants

Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré l'organisation est d'accord avec l'affirmation suivante : mis à part les soutiens de nature financière, la communauté culturelle locale et les conseils de la culture représentent une source d'aide et de soutien importante pour mon organisation / pour moi (travailleurs autonomes) : soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.

	Moyenne	4&5	1&2
Tous les répondants	2,73	23,3%	36,4%
Organisations	2,78	26,0%	36,1%
Travailleurs autonomes	2,69	21,0%	36,7%



Conclusion et recommandations

Le secteur des arts et de la culture est l'un des secteurs d'activité subissant les plus forts impacts économiques de la crise de la COVID-19 au Québec. Ces impacts sont liés à la nature même du confinement, ne permettant pas au secteur de retrouver son public, à l'exception de quelques diffusions en ligne. Il est à noter que la plupart des autres secteurs d'activité peuvent fonctionner partiellement ou pleinement dans les conditions sanitaires actuelles. Ces secteurs d'activité peuvent compter sur des revenus issus de modèles d'affaires alternatifs : achats en ligne et commandes à la porte pour le commerce de détail, livraisons et commandes à emporter pour la restauration, télétravail dans le secteur des services, secteur manufacturier fonctionnel à presque 100% depuis juin 2020, etc.

Or, malgré l'ampleur des impacts de la crise sur le secteur des arts et de la culture, que nous avons documentés dans cette étude, les programmes gouvernementaux d'aide et de soutien ne semblent pas correspondre pleinement aux besoins et aux réalités des milieux culturels. Ce secteur opère dans un écosystème économique relativement fragile, s'appuyant en grande partie sur de petites organisations et de nombreux travailleurs autonomes qui, contrairement à des entreprises manufacturières et de services, ne disposent pas nécessairement des liquidités suffisantes pour absorber le choc de la crise ni des capacités managériales pour déployer des stratégies de gestion des risques. Il a donc besoin d'un soutien particulier et adapté, reconnaissant ses spécificités. De plus, ce secteur est caractérisé par une large hétérogénéité d'organisations, de situations particulières et de statuts (organismes, entreprises, OSBL, travailleurs autonomes, contractuels, bénévoles, etc.), à cheval entre le lucratif et le non lucratif, entre plusieurs disciplines artistiques et entre le travail salarié et le travail autonome. Cette hétérogénéité fait en sorte que les programmes gouvernementaux d'aide et de soutien sont perçus par les acteurs culturels comme étant inadaptés à leurs besoins et à leur situation.

Enfin, les programmes gouvernementaux de financement des arts et de la culture, de même que l'action des organisations de financement (CALQ, CAC, conseils régionaux de la culture, etc.), ont traditionnellement été orientés sur le soutien à la création, à la diffusion et aux projets d'investissement (rénovation, construction de salles, achat d'équipement spécifique, etc.). Cependant, pour de nombreux répondants de notre enquête, ce modèle semble peut-être inadapté pour répondre à l'urgence actuelle, alors que les répondants ressentent le besoin d'une aide qui devrait être entièrement déconnectée des activités régulières (diffusion, création, investissement), notamment pour combler la chute des revenus autonomes ou encore pour couvrir les frais fixes.

En fait, dans la situation actuelle, on peut catégoriser les soutiens financiers en trois catégories :

1. **Soutien d'urgence en raison du confinement du secteur culturel.** Le secteur ne pouvant opérer, les organisations ont besoin de liquidités afin de couvrir les frais fixes (direction générale, loyer, etc.) et tenter de maintenir les emplois. Aussi, face aux diminutions de revenus, les individus travaillant dans le secteur ont besoin d'un soutien financier pouvant s'adapter à l'hétérogénéité de leur situation. Ce type de soutien d'urgence peut être assimilable à une forme d'assurance collective de la part des gouvernements face à une

situation de crise. La PCU remplit en partie cette mission s'agissant des individus. Mais en général, les répondants de notre enquête considèrent que les programmes actuels ne répondent pas à leurs besoins;

2. **Soutien à la transformation et à l'adaptation du milieu.** Comme nous l'avons constaté précédemment, de nombreux répondants ont mis en œuvre différentes actions stratégiques visant à s'adapter à la situation, ainsi qu'à se transformer pour mieux se positionner et se renforcer en préparation à l'éventuelle relance économique post-confinement. Mais plusieurs répondants de notre enquête estiment que les programmes actuels en cette matière ne sont pas adaptés à leur milieu, ou qu'ils ne sont pas suffisamment développés;
3. **Soutiens réguliers à la création, à la diffusion et à l'investissement.** Il s'agit ici des nombreux programmes existants dans le domaine des arts et de la culture, qui ne sont pas spécifiquement liés à la COVID, mais qui peuvent être bonifiés en cette période de crise.

Cette réflexion nous amène à formuler quelques recommandations :

1. **Créer un programme spécifique de soutien d'urgence pour les organisations** des arts et de la culture, afin de permettre aux organisations de soutenir leurs frais fixes incompressibles;
2. **Créer une version adaptée de la PCU pour soutenir les individus** opérant dans le secteur des arts et de la culture, reconnaissant l'hétérogénéité des situations et des statuts;
3. **Créer un fonds d'aide à la relance** du milieu des arts et de la culture, qui soutiendrait et encouragerait les différents acteurs du milieu (organisations, artistes, travailleurs autonomes, etc.) à mettre en œuvre des actions stratégiques d'adaptation et de transformation, incluant notamment (mais pas exclusivement) :
 - Le soutien à l'augmentation des coûts d'opération liés au respect des règles sanitaires
 - La transformation numérique
 - La formation et l'acquisition de compétences
 - Le renforcement des processus de gestion

Ce programme pourrait notamment s'inspirer du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) du Gouvernement du Canada. Le FARR vise à aider les entreprises et organismes québécois qui éprouvent des besoins immédiats en matière de liquidités, et de préparer l'après COVID-19 par le biais d'un appui axé sur la relance économique (actions stratégiques de transformation, d'adaptation ou de renforcement des entreprises. Il est mis en œuvre de façon décentralisée et très flexible par des organisations locales de développement économique ayant de l'expertise dans le soutien aux entreprises et une connaissance fine de leur milieu économique régional.). De même, un fonds dédié au secteur des arts et de la culture pourrait être mis en œuvre par des autorités régionales ou disciplinaires ayant la connaissance du milieu et les expertises pour le soutenir;

4. **Déléguer une unité de la santé publique dédiée aux arts et à la culture**, afin de conseiller la Santé publique et le gouvernement du Québec sur les différentes options de déconfinement possible pour le secteur des arts et la culture, de façon sécuritaire, dans le respect des règles sanitaires. Comme évoqué par plusieurs répondants de notre enquête, la meilleure façon de soutenir le milieu serait de pouvoir retrouver leur public, dans un cadre sécuritaire. Ainsi, le rôle de cette unité serait d’apprécier les différentes mesures sanitaires mises en œuvre par les lieux de diffusion, afin d’analyser le niveau de déconfinement possible, en fonction de différents paramètres. Cette unité serait aussi responsable de compiler des données probantes et les recherches portant sur les risques de transmission de la COVID dans les lieux culturels. Elle pourrait aussi conseiller les lieux culturels sur l’adoption des mesures sanitaires appropriées. L’objectif serait de maximiser et de maintenir, autant que possible, l’ouverture des lieux de diffusion, qui serait compatible avec l’objectif de contrôle de l’évolution de la pandémie.

Annexe 1: Questionnaire d'enquête

Questionnaire pour les organisations :

Information de base

1. Vous répondez à ce sondage à titre de :

- Organisme culturel
- Entreprise culturelle
- Coopérative culturelle
- Travailleur autonome
- Autre (précisez) :

2. Votre secteur d'activité principal

- Arts de la scène – Musique et chanson et industrie de la musique
- Arts de la scène – Humour
- Arts de la scène – Théâtre et danse
- Arts de la scène – Arts du cirque
- Arts de la scène – Autre
- Arts visuels
- Arts médiatiques (cinéma, vidéo, radiodiffusion, etc.)
- Muséologie
- Industrie du livre et littérature
- Patrimoine
- Éducation et médiation culturelle
- Autre (précisez) :

3. Ville (principal lieu d'opération au Québec)

4. Région administrative de votre principal lieu d'opération au Québec : (voir la liste)

5. Votre principale période d'activité se déroule à quel moment de l'année :

- Période estivale (juin-juillet-août)
- Septembre à mai
- Toute l'année

Impacts économiques

Par rapport à une période comparable, quels sont les impacts économiques directement liés à la pause sanitaire et/ou la crise de la COVID-19 sur votre organisation :

6. Quelle est la part des activités de votre organisation (productions artistiques et/ou prestations de service, etc.) qui sont à l'arrêt en ce moment par rapport au niveau habituel dans cette période ?

- 0 % (aucun arrêt des activités)
- Entre 1 % et 15 %
- Entre 16 % et 50 %
- Entre 51 % et 75 %
- Entre 76 % et 99 %
- 100 % de mes activités étaient/sont encore à l'arrêt
- Au contraire, hausse de mes activités
- Ne s'applique pas à mon organisation
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

7. Quelle est l'évolution des revenus de votre organisation depuis le début de la crise (15 mars 2020) par rapport au niveau habituel dans cette période ?

	Revenus autonomes (vente de produits ou services, billetterie, etc.)	Fonds privés : commandites, partenariats et revenus philanthropiques (dons)	Financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.)
0 % (Aucun changement)			
Baisse de 1 % à 15 %			
Baisse de 16 % à 35 %			
Baisse de 36 % à 50 %			
Baisse de 51 % à 75 %			
Baisse de 76 à 99 %			
Baisse de 100% et plus			
Hausse de 15 % ou moins			
Hausse de plus de 15 %			
Ne s'applique pas à mon organisation			
Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre			

8. Le nombre de contrats ou de production ayant engendré des pertes sèches de revenus depuis le début de la crise :

- Forte diminution
- Faible diminution
- Aucun changement
- Faible augmentation
- Forte augmentation
- Ne s'applique pas à mon organisation
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

9. L'impact de la Covid-19 sur le nombre d'employés de votre organisation

- Le nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) au Québec avant le début du confinement : _____
- Nombre total d'employés (temps plein et temps partiel) en ce moment : _____
- Nombre de licenciements parmi les employés (temps plein et temps partiel), de façon permanente ou temporaire, dus à la COVID-19 : _____
- Nombre d'employés temporaires/contractuels non embauchés dus à la COVID-19 : _____
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

10. Pensez-vous réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets culturels ou des productions d'ici décembre prochain à cause de la conjoncture économique liée à la COVID-19 ? Indiquez dans quelle mesure vous comptez réduire, annuler, reporter ou mettre sur la glace vos projets/productions par rapport à votre planification pré-COVID approximativement.

- 100 % de mes projets/productions
- Plus de la moitié (entre 50 % et 99 %)
- Moins de la moitié (entre 1 % et 49 %)
- Aucune réduction, je vais maintenir mes projets/productions au même niveau
- Au contraire, je vais pouvoir augmenter mes projets/productions
- Ne s'applique pas à mon organisation
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

11. Pensez-vous réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets d'investissement (infrastructures, rénovation de bâtiment, etc.) d'ici décembre prochain à cause de la conjoncture économique liée à la

COVID-19 ? Indiquez dans quelle mesure vous comptez varier vos projets d'investissement par rapport à votre planification pré-COVID approximativement.

- Forte diminution
- Faible diminution
- Aucun changement
- Faible augmentation
- Forte augmentation
- Ne s'applique pas à mon organisation
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

12. Sur une échelle de 1 à 7 (1 = très pessimiste, 7= très optimiste), quel est votre niveau d'optimisme concernant le développement de votre organisation, la conjoncture économique générale, ainsi que la situation sanitaire dans la prochaine année ?

	1	2	3	4	5	6	7	Ne sait pas/Ne souhaite pas répondre
Développement de votre organisation								
Conjoncture économique générale								
Situation sanitaire								

Impacts spécifiques

13. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucunement, 5 = très fortement), à quel degré votre organisation est touchée par les impacts suivants :

	1	2	3	4	5	Ne s'applique pas à mon organisation	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Vos liquidités sont à un niveau critique : difficultés à payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.).							
Crainte d'avoir des difficultés ou des retards dans l'accès aux sources de financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.).							
Crainte de perdre des commandites ou des appuis philanthropiques dans les prochains mois.							
Vous risquez la faillite/fermeture dans les prochaines semaines.							
Vous craignez de perdre une partie de votre personnel mise temporairement au chômage, au retour des activités économiques .							
Le niveau d' absentéisme du personnel en ce moment.							
Difficulté de retrouver/recruter les bénévoles pour assurer la reprise de nos activités économiques							
Vous craignez de perdre des contrats et de la clientèle dans les prochaines semaines.							
Le niveau de créativité est affecté par la situation.							
Difficultés à prévoir et à organiser les activités et les productions de mon organisation dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires.							
Il y a au sein de mon équipe un sentiment d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit au climat de travail et/ou à la productivité.							
La santé psychologique et le niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude du gestionnaire principal.							

Facultatif : autre(s) impact(s) négatif(s) (veuillez préciser) :

14. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucunement, 5 = très fortement), à quel degré votre organisation entreprend les actions suivantes en réponse à la crise actuelle :

	1	2	3	4	5	Ne s'applique pas à mon organisation	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Accélération de la transformation numérique (site web, site transactionnel, logiciels, informatisation, visites virtuelles, etc.).							
Réflexions sur le développement de nouveaux modèles d'affaires ou de nouveaux marchés .							
Le développement de nouveaux projets, services ou prestations .							
Le développement de nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines , notamment la mise en œuvre de politiques permanentes concernant le télétravail .							
Mon entreprise profite de la pause pour accélérer la formation du personnel et acquérir de nouvelles compétences .							
Repenser et renforcer le lien avec vos fournisseurs, prestataires ou contractuels .							
Un effort particulier pour identifier et analyser des prestataires ou fournisseurs locaux ou québécois plutôt qu'étrangers.							
Accélération des investissements et des efforts en matière de développement durable (efficacité énergétique, programme de récupération, économie circulaire, instauration de technologies vertes, réduction des rejets, etc.)							
La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale.							
Efforts plus soutenus de collaboration avec d'autres organisations (mutualisation des moyens, partage de ressources, actions communes, coopération et collaboration, fusion entre organisation, etc.)							
Accélération des activités de création							

Facultatif : autre(s) impact(s) sur la transformation et l'adaptation de votre entreprise :

15. Est-ce que votre organisation bénéficie de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19 ?

- Fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (**Patrimoine canadien**)
- Aide d'urgence du **Conseil des arts du Canada**
- Mesures venant de la **SODEC**
- Subvention salariale d'urgence
- Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)
- Nous ne bénéficions d'aucune aide gouvernementale
- Autre (s) : veuillez préciser
- Je ne sais pas/je ne souhaite pas répondre

16. Si NON, pourquoi votre organisation ne bénéficie pas de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial et/ou municipal ? (Vous pouvez sélectionner plus d'un motif).

- Mon organisation ne se qualifie pas pour ces programmes
- Ces programmes ne répondent pas aux besoins de mon organisation
- Mon organisation n'en a pas besoin
- Je n'ai pas eu le temps de déposer une demande
- Je ne souhaite pas déposer de demande
- Autre(s) raison(s) : veuillez préciser

17. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

	1	2	3	4	5	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins de mon organisation.						
Mis à part les soutiens de nature financière, la communauté culturelle locale et les conseils de la culture représentent une source d'aide et de soutien importante pour mon organisation (soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.).						
Je ressens le besoin d'un soutien accru de l'écosystème culturel local (villes, MRC, organismes de regroupement artistiques, conseils de la culture, etc.) afin de faire face aux défis de la crise et m'accompagner dans l'adaptation de mon organisation.						

18. S'il y a lieu, comment et pourquoi les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les organisations face à la crise de la COVID-19 ne sont-elles pas appropriées compte tenu des particularités de mon organisation ? Commentez très brièvement.

Information sur l'organisation

NOTE : Les informations suivantes sont importantes afin de tenir compte de la taille et des caractéristiques de votre organisation. Nous pensons par exemple que les petites structures seront davantage impactées que les grandes. Pour rappel, nous ne diffuserons aucune donnée individuelle. Nous ne demandons pas le nom des organisations. Les données seront totalement anonymes, agrégées par région et par discipline.

19. Votre chiffre d'affaires en 2019 :

- Moins de 100 000 \$
- 100 000 \$ à 499 999 \$
- 500 000 \$ à 999 999 \$
- 1 M\$ à 3 M\$
- 3 M\$ à 5 M\$
- 5 M\$ à 10 M\$
- 10 M\$ à 25 M\$ 25 M\$ à 50 M\$
- Plus de 50 M \$
- Ne s'applique pas à mon organisation
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

20. Nombre d'années d'existence de l'organisation (Si moins d'un an, indiquez 1) :

21. Sexe du gestionnaire principal :

- Femme
- Homme
- Autre
- Ne souhaite pas répondre

22. Âge du gestionnaire principal :

- Entre 15 ans -30 ans
- Entre 30 ans -45 ans

- Entre 45 ans -60 ans
- Entre 60 ans -75 ans
- 75 ans et plus

23. Est-ce que votre entreprise a réalisé les activités suivantes dans les deux dernières années ?

	Non	Oui, mais ça représente une petite part de mes dépenses	Oui, ça représente une part modérée de mes dépenses	Oui, ça représente une part élevée de mes dépenses	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre	Ne s'applique pas à mon organisation
Activités d'innovation						
Activités de recherche, de développement (R&D) et de création						

Nous vous remercions sincèrement de votre participation !

Commentaires :

Questionnaire pour les travailleurs autonomes :

Information de base

1. Vous répondez à ce sondage à titre de :

- Organisme culturel
- Entreprise culturelle
- Coopérative culturelle
- Travailleur autonome
- Autre (précisez) :

2. Votre secteur d'activité principal

- Arts de la scène – Musique et chanson et industrie de la musique
- Arts de la scène – Humour
- Arts de la scène – Théâtre et danse
- Arts de la scène – Arts du cirque
- Arts de la scène – Autre
- Arts visuels
- Arts médiatiques (cinéma, vidéo, radiodiffusion, etc.)
- Muséologie
- Industrie du livre et littérature
- Patrimoine
- Éducation et médiation culturelle
- Autre (précisez) :

3. Ville (principal lieu d'opération au Québec)

4. Votre principale période d'activité se déroule à quel moment de l'année :

- Période estivale (juin-juillet-août)
- Septembre à mai
- Toute l'année

Impacts sur les affaires

Par rapport à une période comparable, quels sont les impacts directement liés à la pause sanitaire et/ou la crise de la COVID-19 sur vos affaires :

5. Quel est l'impact sur le nombre de contrats obtenus/signés en ce moment par rapport au niveau habituel dans cette période?

- 0 % (aucune perte de contrats)
- Entre 1 % et 15 %
- Entre 16 % et 50 %
- Entre 51 % et 75 %
- Entre 76 % et 99 %
- 100 % de mes contrats/projets étaient/sont à l'arrêt
- Au contraire, hausse de contrats/projets
- Ne s'applique pas à moi
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

6. Quelle est l'évolution de vos revenus depuis le début de la crise (15 mars 2020) par rapport au niveau habituel dans cette période?

- Baisse de 15 % ou moins
- Baisse de 16 % à 35 %
- Baisse de 36 % à 50 %
- Baisse de 51 % à 75 %
- Baisse de plus de 75 %
- Aucun changement
- Hausse de 15 % ou moins
- Hausse de plus de 15 %
- Ne s'applique pas à moi
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

7. Pensez-vous réduire, mettre sur la glace ou abandonner des projets d'ici décembre à cause de la conjoncture économique liée à la COVID-19? Indiquez dans quelle mesure vous comptez réduire, annuler, reporter ou mettre sur la glace vos projets par rapport à votre planification pré-COVID approximativement.

- 100 % de mes projets
- Plus de la moitié (entre 50 % et 99 %)
- Moins de la moitié (entre 1 % et 49 %)
- Aucune réduction, je vais maintenir tous mes projets
- Au contraire, je compte réaliser plus de projets que prévus
- Ne s'applique pas
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

8. Sur une échelle de 1 à 7 (1 = très pessimiste, 7= très optimiste), quel est votre niveau d'optimisme concernant la conjoncture économique générale, la situation de vos affaires, ainsi que la situation sanitaire dans la prochaine année?

	1	2	3	4	5	6	7	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
La situation de vos affaires								
Conjoncture économique générale								
Situation sanitaires								

Impacts spécifiques

9. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucunement, 5 = très fortement), à quel degré êtes-vous touchés par les impacts suivants :

	1	2	3	4	5	Ne s'applique pas à ma situation	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Vos liquidités sont à un niveau critique : difficultés à payer les coûts fixes (loyer, électricité, etc.).							
Crainte d'avoir des difficultés ou des retards dans l'accès aux sources de financement public (CALQ, SODEC, MCC, Patrimoine Canada, Conseil des Arts du Canada, etc.).							
Vous craignez de perdre des contrats dans les prochaines semaines.							
Vous craignez de devoir mettre fin à vos activités à titre de travailleur autonome.							
Difficulté à embaucher des contractuels en ce moment.							
Mon niveau de créativité est affecté par la situation.							
Difficultés à prévoir et à organiser les activités et les productions dans les six prochains mois à cause du contexte d'incertitude lié à la COVID-19 et aux règles sanitaires.							
J'ai un sentiment d' angoisse , de découragement et/ou d'inquiétude qui nuit à ma productivité.							
Ma santé psychologique et mon niveau d'angoisse, de découragement et/ou d'inquiétude.							

Facultatif : autre(s) impact(s) négatif(s) (veuillez préciser) :

10. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = aucunement, 5 = très fortement), à quel degré entreprenez-vous les actions suivantes en réponse à la crise actuelle :

	1	2	3	4	5	Ne s'applique pas à mon organisation	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Depuis le début de la crise, la nature de mes tâches quotidiennes a évolué ou changé afin de rejoindre mon public (Ex : je m'improvise vidéaste, monteur vidéo, etc.).							
Réflexions sur le développement de nouveaux modèles d'affaires ou de nouveaux marchés .							
Le développement de nouveaux projets, services ou prestations .							
Je profite de la pause pour acquérir de nouvelles compétences .							
Repenser ou renforcer le lien avec mes fournisseurs, prestataires ou contractuels .							
La mise en œuvre des mesures nécessaires pour fonctionner selon les nouvelles règles sanitaires et la distanciation sociale.							
Accélération des activités de création .							

Facultatif : autre(s) impact(s) sur la transformation et l'adaptation de votre entreprise :

11. Bénéficiez-vous de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial et/ou municipal mises sur pied en raison de la COVID-19?

- Prestation canadienne d'urgence (**PCU**)
- Aide d'urgence pour artistes et organismes du **CALQ**
- Aide aux entreprises – Soutien temporaire au fonds de roulement (**SODEC**)
- Programme d'aide d'urgence de la **SOCAN**
- Autre (s) : veuillez préciser
- Je ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale
- Je ne sais pas/je ne souhaite pas répondre

12. Si NON, pourquoi ne bénéficiez-vous pas de l'une ou l'autre des mesures d'aide du gouvernement fédéral et/ou provincial et/ou municipal? (Vous pouvez sélectionner plus d'un motif).

- Je ne me qualifie pas pour ces programmes
- Je n'en ai pas besoin
- Je n'ai pas eu le temps de déposer une demande
- Je ne souhaite pas déposer de demande
- Autre(s) raison(s) : veuillez préciser
- Je ne sais pas/je ne souhaite pas répondre

13. Sur une échelle de 1 à 5 (1 = pas du tout d'accord, 5 = très fortement d'accord), à quel degré êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

	1	2	3	4	5	Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre
Les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les entreprises et les organisations culturelles face à la crise de la COVID-19 répondent aux besoins du secteur culturel.						
La communauté culturelle locale et les conseils de la culture représentent une source d'aide et de soutien importante pour moi (soutien mutuel de la communauté, écoute et échange, entraide, partage, rencontres virtuelles, etc.).						
Je ressens le besoin d'un soutien accru de l' écosystème culturel local (villes, MRC, organismes de regroupement artistiques, conseils de la culture, etc.) afin de faire face aux défis de la crise.						
Les mesures de soutien au revenu (telle la PCU) sont les meilleurs moyens d'aider les travailleurs autonomes et artistes indépendants.						

14. S'il y a lieu, comment et pourquoi les mesures gouvernementales mises en œuvre pour soutenir les organisations face à la crise de la COVID-19 ne sont-elles pas appropriées? Commentez très brièvement.

Information générale

NOTE : Les informations suivantes sont importantes afin de tenir compte de la taille et des caractéristiques de vos activités. Nous pensons par exemple que les petites structures seront davantage impactées que les grandes. Pour rappel, nous ne diffuserons aucune donnée individuelle. Nous ne demandons pas le nom des organisations. Les données seront totalement anonymes, agrégées par région et par discipline.

15. Votre chiffre d'affaires en 2019 :

- Moins de 30 000 \$
- Entre 30 000 \$ et 60 000 \$
- Entre 60 000 \$ et 100 000 \$
- Entre 100 000 \$ et 350 000 \$
- Entre 350 000 \$ et 600 000 \$
- Entre 600 000 \$ et 1 M\$
- Plus de 1 M\$
- Ne s'applique pas
- Ne sais pas/Ne souhaite pas répondre

16. Nombre d'années comme travailleur autonome :

17. Votre sexe :

- Femme
- Homme
- Autre
- Ne souhaite pas répondre

18. Votre âge :

- Entre 15-30 ans
- Entre 30-45 ans
- Entre 45-60 ans
- Entre 60-75 ans
- 75 ans et plus

Nous vous remercions sincèrement de votre participation!

Commentaires :

Annexe 2 : Profil statistique des répondants

Dans cette annexe, nous présentons quelques statistiques décrivant le profil des répondants.

Chiffre d'affaires

Tableau A1. chiffre d'affaires en 2019

Organisations			Travailleurs autonomes		
Fourchette du CA	Freq.	&	Fourchette du CA	Freq.	%
25 M \$ à 50 M \$	2	0,7%	600 000 \$ à 1 M \$	1	0,3%
10 M \$ à 25 M \$	5	1,8%	350 000 \$ à 600 000 \$	1	0,3%
5 M \$ à 10 M \$	9	3,2%	100 000 \$ à 350 000 \$	11	3,4%
3 M \$ à 5 M \$	11	4,0%	60 000 \$ à 100 000 \$	27	8,5%
1 M \$ à 3 M \$	28	10,1%	30 000 \$ à 60 000 \$	87	27,3%
500 000 \$ à 999 999 \$	34	12,3%	Moins de 30 000 \$	136	42,6%
100 000 \$ à 499 999 \$	81	29,2%	NSP/ NSPR	9	2,8%
Moins de 100 000 \$	44	15,9%	Ne s'applique pas	6	1,9%
NSP/ NSPR	18	6,5%	Non-réponse	41	12,9%
Ne s'applique pas	11	4,0%	Total	277	100%
Non-réponse	34	12,3%			
Total	277	100%			

Âge

Tableau A2. Age du gestionnaire principal (organisations) ou du répondant (travailleurs autonomes)

Age	Total	Organisations	Travailleurs autonomes
Entre 15 ans - 30 ans	5,7%	3,2%	7,8%
Entre 30 ans - 45 ans	28,2%	28,5%	27,9%
Entre 45 ans - 60 ans	26,8%	32,9%	21,6%
Entre 60 ans - 75 ans	13,3%	17,7%	9,4%
75 ans et plus	1,0%	0,4%	1,6%
Non-réponse	25,0%	17,3%	31,7%
Total	100%	100%	100%

Activités d'innovation, de recherche et développement (R&D) et de création

Tableau A3. Part des organisations réalisant des activités d'innovation ou de recherche et développement (R&D) et de création

	Activités d'innovation	R&D et/ou création
Non	17,3%	15,2%
Oui, mais ça représente une petite part de mes dépenses	26,0%	19,5%
Oui, ça représente une part modérée de mes dépenses	17,7%	19,5%
Oui, ça représente une part élevée de mes dépenses	9,7%	18,1%
Ne sait pas / Ne souhaite pas répondre	6,5%	4,3%
Ne s'applique pas à mon organisation	7,6%	9,7%
Non-réponse	15,2%	13,7%
Total	100%	100%